

L'ART DE LA CONSTRUCTION MODERNE

ART
THÉORIE APPLIQUÉE
PRATIQUE

DIRECTEUR : P. PLANAT

CINQUIÈME ANNÉE. — N^o 30

Samedi 3 Mai 1890

Prix du numéro : 75 centimes

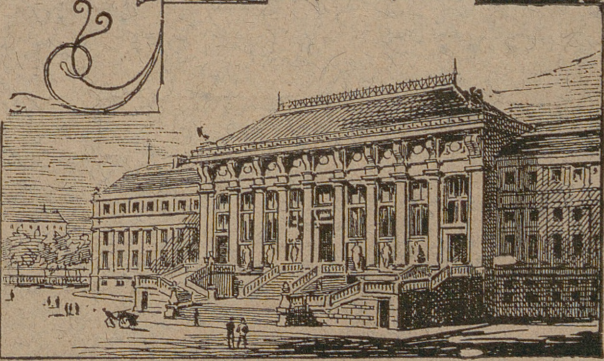
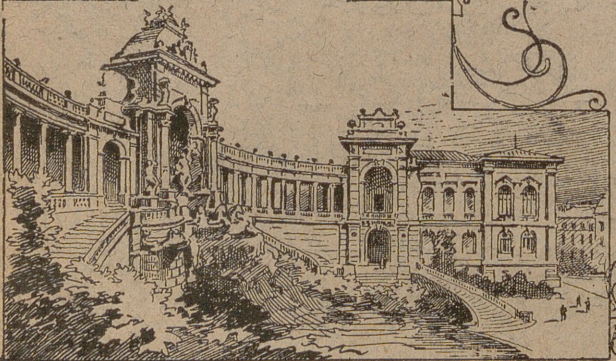
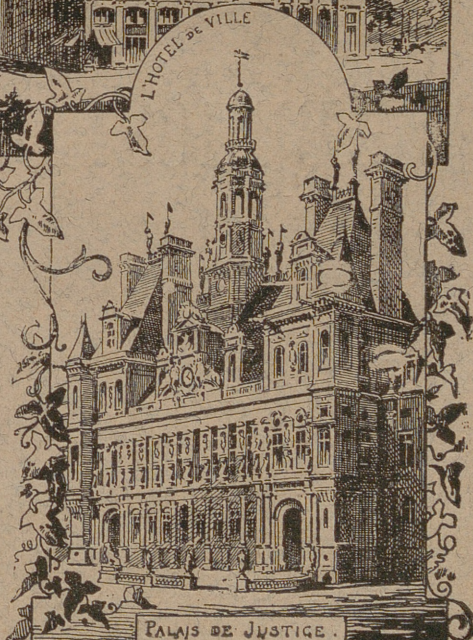
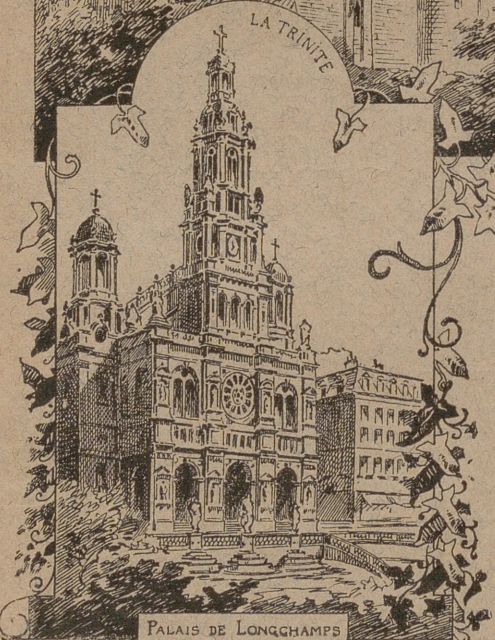
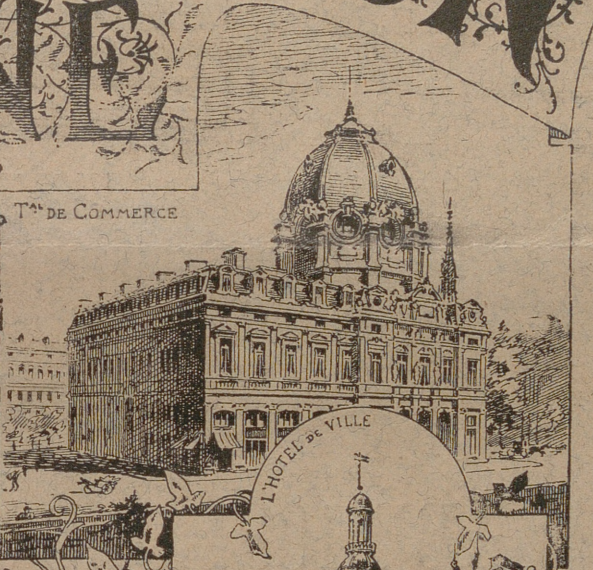
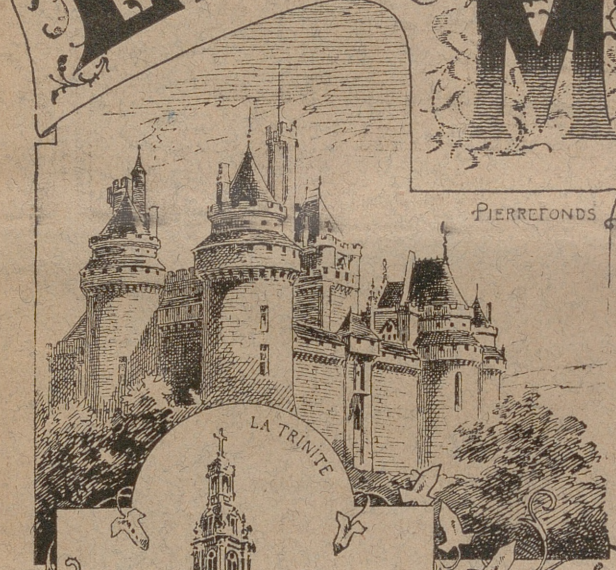
ABONNEMENTS :
PARIS..... Un an, 30 fr. — 6 mois, 16 fr.
DÉPARTEMENTS. Un an, 32 fr. — 6 mois, 17 fr.
ÉTRANGER (Union postale), 35 fr.

Rédaction : 17, rue Bonaparte.

Administration et Annonces

DUJARDIN ET C^o, ÉDITEURS

17, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS.



Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos abonnés reçoivent en prime le Moniteur Général à partir du jour de leur abonnement

R 6599

R-5774



CH. MILDE FILS ET C^{IE} ENTREPRENRS, CONSTRRS, ELECTRICIENS
26, rue Laugier, Paris (Les Ternes)

1882, *Diplômes d'honneur*. LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE CETTE INDUSTRIE. 1885, *Hors concours*. Membre du Jury.

ENTREPRENEURS DE L'ÉTAT, DU SÉNAT, DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS, DES PALAIS NATIONAUX, DES MINISTÈRES,
DES CHEMINS DE FER, DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889. ETC., ETC.

SEULS CONCESSIONNAIRES DE TOUS LES TRAVAUX DE PARATONNERRES DE LA VILLE DE PARIS

SONNERIES ÉLECTRIQUES

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

PARATONNERRES GRENET

LE PORTE-VOIX ELECTRIQUE

2 MÉDAILLES

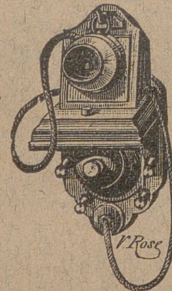
OR

BARCELONE ET
BRUXELLES

Accordées spécialement

pour les

Téléphones MILDÉ



S'adaptant sur les réseaux
de sonnerie existant sans
augmentation de fil ni de
piles.

Le poste sans sonnerie :

20 fr.

Plus de 10,000 postes
Mildé sont en fonction
actuellement.

Renseignements, devis, dessins gratuits à Paris et en Province sur demande. — Envoi franco des brochures et catalogues illustrés.
La maison envoie en Province sur demande un Ingénieur ou un représentant pour examiner les travaux et traiter sur place.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. — PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

JULES GROUVELLE

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIV^E ARRONDISSEMENT)

Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. — PAR L'EAU CHAUDE. — A AIR LIBRE. — PAR PETITS TUYAUX.

CALORIFÈRES A AIR CHAUD

VENTILATION

RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE

APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

CENTRALISATION DES DOSSIERS D'ADJUDICATION

DE TRAVAUX PUBLICS ET DE BATIMENT

S'ADRESSER A

MM. REULLIER & CHRISTIE, 2, rue Balayrac, (place Ventadour) Paris. (Téléphone).
OU A LA *CONSTRUCTION MODERNE*

DUJARDIN & Cie, éditeurs, 17, rue Bonaparte, Paris. (Téléphone).

ADJUDICATIONS PROCHAINES

LISTE DES DOSSIERS DONT LA FOURNITURE PEUT-ÊTRE FAITE SUIVANT DÉTAILS CI-DESSOUS

— 9 MAI —

PRÉFECTURE DU GERS. — Chemin de fer de Condom à Riscle. Construction des 1^{er} et 2^e lots des maisons de gardes.
Montant..... 248,000 fr. »
Visa jusqu'au 1^{er} mai.

— 10 MAI —

PRÉFECTURE DE LA LOIRE INFÉRIEURE. — Construction et mise en place de la partie métallique d'un pont tournant à la Roche-du-Mignon, sur le canal maritime de la basse Loire.
A l'Entreprise..... 48,983 fr. 04
A valoir..... 3,016 fr. 96
Cautionnement..... 2,000 fr. »
Visa jusqu'au 2 mai.
Prix du dossier 25 fr.

— 10 MAI —

PRÉFECTURE DE LA MANCHE. — Réfection du pertuis de Porribet, avec établissement d'un vannage et construction d'une échelle à poissons.
A l'Entreprise..... 40,623 fr. 80
A valoir..... 23,376 fr. 20
Montant..... 66,000 fr. »
Cautionnement..... 3,000 fr. »
Délai de visa 2 mai.

— 13 MAI —

MAIRIE DE LYON (Rhône). — Pavage de la grande rue de Cuire.
Montant à..... 7.660 fr. »

— 16 MAI —

MAIRIE DE LOUVIERS. — Appropriation d'une maison d'école de filles et construction de classes.
1^{er} lot. Appropriation..... 5,998 fr. 89
2^e lot. Maçonnerie..... 22,939 33
3^e lot. Charpente..... 6,941 28
4^e lot. Couverture et zinguerie..... 5,086 77
5^e lot. Menuiserie, peinture, vitrerie..... 13,737 59
Copie des différents lots sur demande.

— 17 MAI —

MAIRIE DE SAINT ETIENNE. — Construction d'un groupe scolaire à Monthieu.
1^{er} lot. Terrassements et maçonneries..... 67,448 fr. 69
Cautionnement..... 4,000 »
2^e lot. Charpente..... 22,363 41
Cautionnement..... 1,400 »
3^e lot. Ciment..... 11,953 53
Cautionnement..... 4,000 »
4^e lot. Menuiserie et petite serrurerie..... 15,553 27
Cautionnement..... 4,000 »
5^e lot. Serrurerie et quincaillerie..... 8,156 78
Cautionnement..... 500 »

6^e lot. Plâtrerie, peinture et vitrerie..... 14,110 92
Cautionnement..... 1,000 »
7^e lot. Zinguerie et couverture..... 6,961 95
Cautionnement..... 400 »
Visa jusqu'au 9 mai par M. l'architecte en chef.
Copie des différents lots sur demande.

— 17 MAI —

HOSPICE DU MANS (Sarthe). — Installation du gaz, fumisterie et marbrerie au nouvel Hôpital-Hospice.
1^{er} lot. Installation du gaz... 8,500 fr. »
Compris somme à val.
2^e lot. Fumisterie..... 22,000 »
3^e lot. Marbrerie..... 4,000 »
Copie des différents lots sur demande.

— 22 MAI —

MAIRIE D'ASNIERES (Seine). — Etablissement de trottoirs bitumés..... 83,000 »

— 23 MAI —

PREFECTURE DE LA SEINE-INFÉRIEURE. — Pavage du terre-plein du quai Bellot, au Tréport..... 46,000 fr. »
Cautionnement provisoire... 500 fr. »
Cautionnement définitif..... 4,500 »
Visa jusqu'au 15 mai par M. Alexandre, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Dieppe.

— PROCHAINEMENT —

Construction d'une ligne de chemin de fer à voie étroite au camp de Châlons 145,000 fr. »

RÉSULTATS

Adjudication des travaux de réfection des peintures sur les chemins de fer de l'Etat.
Rondeau et Cie à Paris, adj. à 37.

MAIRIE DE SYMEYROLS. — Travaux de construction d'un groupe scolaire.
Sorbier, à Rouffillac, adj. à 25.

PREFECTURE DU NORD. — Reconstruction du pont de Tressin.
Oranie Lhost, à Lille, adj. à 3.

PREFECTURE DU NORD. — Rectification du canal de la Deule.
Pinson G., à Lille, adj. à 11.

PREFECTURE DU NORD. — Reconstruction des portes d'aval de Don.
Pinson G., à Lille, adj. à 3.

MAIRIE DE TOURS. — Construction d'un pont à tablier métallique.
1^{er} lot maçonnerie, Quantin, à Monts, adj. au prix du devis.

2^e lot métallurgie, Boisfard, à Issoudun, adj. à 11.

VILLE DU HAVRE. — Déplacement de la construction du marché Thiers, et repose au marché aux bestiaux. Soumission sur le prix à forfait de 27 000 fr. Adj. M. Gauvary. Rabais 24.

Nouveaux abattoirs.

1^{er} groupe. — Terrasse et maçonnerie 73,980 fr. 59. Adj. MM. Joly, Durand et Ambaud. Rabais 12.

Charpente en bois 9,193 fr. 14. Adj. M. Debasly. Rabais 18.

Charpente en fer, serrurerie 23,499 fr. 92. Adj. M. Gauvary. Rabais 18.

Couverture et plomberie 13,754 fr. 67. Adj. M. Fauvelais. Rabais 28.

Menuiserie 6,099 fr. 81. Adj. M. Geslin. Rabais 29.

Peinture et vitrerie 5,677 fr. 33. Adj. M. Combrousse. Rabais 42.

2^e groupe. — Terrasse et maçon. 408,390 fr. 07. Adj. MM. Joly, Durand et Ambaud. Rabais 12.

Charpente en bois 83,870 fr. 66. Adj. M. Thierau. Rabais 21.

Charpente en fer, serrurerie 141,185 fr. 44. Adj. M. Liezard. Rabais 18.

Couverture et plomberie 106 027 fr. 12. Adj. M. Fauvelais. Rabais 31.

Menuiserie 91,104 fr. 43. Adj. M. Marie. Rabais 32 fr. 2.

Peinture et vitrerie. 27,794 fr. 98. Adj. M. Périer-Gallet. Rabais 45.

Gaz. 13,113 fr. 32. Adj. MM. Gourd et Dubois. Rabais 41.

Pavage. 56,108 fr. 52. Adj. M. Dieppdalle. Rabais 25.

3^e Groupe. — Charpente en bois. 4,142 fr. 10. Adj. M. Debasly. Rabais 19.

Charpente en fer. 55,055 fr. Adj. M. Gauvary. Rabais 21.

Couverture et plomberie. 13,910 fr. 85. Adj. M. Fauvelais. Rabais 27.

Peinture et vitrerie. 13,686 fr. 49. Adj. M. Périer-Gallet. Rabais 48.

Pavage. 11,269 fr. 64. Adj. M. Polin. Rabais 26.

4^e Groupe. — Charpente en bois. 2 109 fr. Adj. M. Debasly. Rabais 18.

Charpente en fer et serrurerie. 23,748 fr. 17. Adj. M. Gauvary. Rabais 16.

Couverture et plomberie. 7,520 fr. 37. Adj. M. Fauvelais. Rabais 26.

Peinture. 831 fr. 17. Adj. M. Périer-Gallet. Rabais 42.

Pavage. 23,851 fr. 82. Adj. M. Dieppdalle. Rabais 26.

AVIS

A partir du 5 mai prochain, les bureaux de la *Centralisation des dossiers d'adjudication des travaux publics et de bâtiment* seront transférés, 2, rue Balayrac (place Ventadour). Paris. — Téléphone.

On demande des Correspondants dans les Préfectures, Sous-Préfectures et Villes principales des Départements.

LISTE GÉNÉRALE DES ADJUDICATIONS

DÉPARTEMENTS

	— 11 MAI —		— 17 MAI —
	Mairie du Chambon-Fougerolles (Loire). — Construction d'une école maternelle.....	12,734 fr. 71	Hospice du Mans (Sarthe). — Gaz, fumisterie et marbrerie au nouvel hôpital.....
	— 11 MAI —		— 17 MAI —
	Mairie de Saint-Julien-la-Geneste (Puy-de-Dôme). — Réfection de la toiture de l'église.....	2,299 fr. 30	Sous-préfecture de Domfront (Orne). — Reconstruction de l'église d'Yvrandes (4 lots).....
	— 11 MAI —		— 17 MAI —
	Mairie de Saint-Priest-en-Murat (Allier). — Construction d'une école de filles.....	45,189 fr. 42	Mairie de Guemene Penfao (Loire-Inférieure). — Construction d'une école.....
	— 11 MAI —		— 17 MAI —
	Mairie du Cudos (Gironde). — Agrandissement du logement de l'instituteur.....	4,850 fr. 69	Prefecture de Seine-et-Marne. — Approfondissement de la passe navigable du barrage de Vaires sur la Marne.....
	— 11 MAI —		— 17 MAI —
	Mairie de Beine (Marne). — Construction d'un cimetière.....	11,649 fr. 84	Prefecture de l'Aube. — Travaux à la caserne de gendarmerie de Romilly.....
	— 11 MAI —		— 17 MAI —
	Mairie de Beaumont (Tarn-et-Garonne). — Restauration de l'école des filles (3 lots).....	23,298 fr. 43	Prefecture de la Loire. — Construction d'une école mixte au Bouchalat.....
	— 11 MAI —		— 17 MAI —
	Mairie de Mazerolles (Meurthe-et-Moselle). — Restauration du clocher de l'église.....	3,265 fr. »	Mairie de Saint-Etienne (Loire). — Groupe scolaire au Monthieu (7 lots).....
	— 11 MAI —		— 17 MAI —
	Mairie de Crevic (Meurthe-et-Moselle). — Construction d'un oratoire.....	2,800 fr. »	Bureau du receveur municipal d'Aïn-Mokra (Algérie). — Construction d'un presbytère.....
	— 12 MAI —		— 17 MAI —
	Mairie de Roncq (Nord). — Construction d'une annexe à la sacristie de l'église Saint-Piat.....	4,718 fr. 71	Prefecture de la Loire-Inférieure. Construction d'école mixte à Saint-Martin-Lestra.....
	— 12 MAI —		— 18 MAI —
	Presbytère de Béré (Loire-Inférieure). — Reconstruction de la flèche de l'église.....	25,982 fr. 63	Mairie de Pionsat (Puy-de-Dôme). — Clôture du cimetière.....
	— 12 MAI —		— 18 MAI —
	Port de Rochefort (Charente-Inférieure). — Construction d'un bâtiment dans l'enceinte de l'arsenal.....		Mairie de Villefort (Aude). — Reconstruction d'une passerelle.....
	— 13 MAI —		— 19 MAI —
	Presbytère de Notre-Dame-de-Boudeville (Seine-Inférieure). — Construction de l'église.....	68,950 fr. »	Sous-préfecture de Bone (Algérie). — Eglise et presbytère à Roumel-Souck.....
	— 13 MAI —		— 20 MAI —
	Prefecture d'Alger. — Construction d'un pont sur le Chabet-Goumoussaou.....	41,500 fr. »	Mairie d'Asnières (Seine). — Etablissement de trottoirs bitumés.....
	— 14 MAI —		— 20 MAI —
	Sous-préfecture de Mirande (Gers). — Hangar et mur à la maison d'école.....	3,398 fr. 08	Sous-préfecture de Guelma (Algérie). — Réduit déf. avec mairie-école à Youks-les-Bains.....
	— 14 MAI —		— 22 MAI —
	Mairie de Lyon (Rhône). — Travaux de chemins (4 lots).....	28,700 fr. »	Prefecture du Jura. — Reconstruction d'un aqueduc à Morez.....
	— 14 MAI —		— 22 MAI —
	Prefecture du Jura. — Reconstruction d'un aqueduc à Morez.....	1,800 fr. »	Port de Rochefort (Charente-Inférieure). — Construction d'un bâtiment dans l'enceinte de l'arsenal.....
	— 14 MAI —		— 22 MAI —
	Sous-préfecture de Langres (Haute-Marne). — Construction d'école mixte à Aubigny.....	9,400 fr. »	Mairie de Gusutteville (Seine-Inférieure). — Construction de mairie, école et annexes (4 lots).....
	— 14 MAI —		— 22 MAI —
	Prefecture de l'Ain. — Reconstruction du pont de Rechagneux sur l'Albarine.....	23,000 fr. »	Sous-préfecture de Redon (Ile-et-Vilaine). — Tablier du pont de Sainte-Méline.....
	— 14 MAI —		— 24 MAI —
	Prefecture de la Haute-Saône. — Reconstruction des portes d'aval de l'écluse de Savoyeux.....	6,000 fr. »	Prefecture du Pas-de-Calais. — Canal de Calais. Etablissement d'un garde-corps.....
	— 15 MAI —		— 27 MAI —
	Mairie de Marseille. — (Bouches-du-Rhône). — Génie. Construction des batteries du cap Croisette.....		Chemin de fer du Midi à Bordeaux. — Etablissement de stations de la ligne de Mont-de-Marsan à Saint-Sever.....
	— 15 MAI —		— 30 MAI —
	Mairie de Tincques (Pas-de-Calais). — Construction d'une classe enfantine.....	6,548 fr. 74	Prefecture d'Oran (Algérie). — Amélioration au port d'Arzew.....
	— 17 MAI —		
	Prefecture de la Meuse. — Travaux communaux (2 lots).....	24,584 fr. 17	
— 4 MAI —			
Mairie de Tremblay-le-Vicomte (Eure-et-Loire). — Arsenal et asile de nuit.....		2,800 fr. »	
— 6 MAI —			
Sous-préfecture de Saint-Die (Vosges). — Construction d'un pont et empiérement de chemins (5 lots).....		7,588 fr. 50	
— 6 MAI —			
Prefecture des Landes. — Reconstruction en fer de la balise d'Huchet.....		10,000 fr. »	
— 6 MAI —			
Prefecture de la Haute-Saône. — Réconstruction des portes d'aval de l'écluse de Savoyeux.....		6,000 fr. »	
— 6 MAI —			
Préfecture de la Seine-Inférieure. — Reconstruction de la cale de radoub de Saint-Valéry.....		34,000 fr. »	
— 6 MAI —			
Prefecture de la Seine-Inférieure. — Reconstruction de la digue nord à Tancarville et palées d'accostage à Radicate (6 lots).....		516,200 fr.	
— 7 MAI —			
Prefecture de la Charente-Inférieure. — Approfondissement du canal de la Charente à la Seudre.....		40,000 fr. »	
— 8 MAI —			
Sous-préfecture de Vassy (Haute-Marne). — Travaux communaux (6 lots).....		20,405 fr. 52	
— 9 MAI —			
Prefecture du Gers. — Chemin de fer de Condom à Riscle. — Construction des 1 ^{er} et 2 ^e lots des maisons de garde (2 lots).....		248,000 fr. »	
— 9 MAI —			
Préfecture du Calvados. — Bâtiment pour les bureaux du service maritime au port de Caen.....		30,700 fr. »	
— 9 MAI —			
Hospice de Soissons (Aisne). — Construction d'un pavillon d'isolement (6 lots).....		54,338 fr. 59	
— 10 MAI —			
Sous-préfecture de Clamecy (Nièvre). — Travaux communaux.. (4 lots).....		35,393 fr. 32	
— 10 MAI —			
Préfecture de la Loire-Inférieure. — Construction et mise en place de la partie métallique d'un pont tournant à la Roche-de-Migron.....		54,000 fr. »	
— 10 MAI —			
Sous-préfecture de Riom (Puy-de-Dôme). — Agrandissement de l'église de Saint-Quintin.....		26,060 fr. 70	
— 10 MAI —			
Préfecture de la Nièvre. — Agrandissement des bureaux de la préfecture (8 lots).....		115,669 fr. 17	
— 10 MAI —			
Prefecture de la Manche. — Réfection du pertuis du Porribet et établissement d'un vannage.....		66,000 fr. »	
— 10 MAI —			
Mairie de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). — Construction de 2 classes aux écoles.....		9,930 fr. »	
— 11 MAI —			
Mairie de Soullignottes (Charente-Inférieure). — Clôture du cimetière.....		5,694 fr. 96	
— 11 MAI —			
Mairie de Souvigne (Indre-et-Loire). — Construction d'une école de filles.....		21,967 fr. 94	

NOUVELLE MOSAÏQUE pour DALLAGE, et DÉCORATION
ÉMAUX - OR - MARBRE
CARREAUX & PAVÉS CÉRAMIQUE - CIMENT
Echantillons par retour de courrier.
HENRI BICHI, Ent. 54, Avenue de Clichy, PARIS

CARRELAGES MOSAÏQUES EN GRÈS CÉRAME
DE PARAY-LE-MONIAL
PAVAGES & CARRELAGES CÉRAMIQUES
DE PONT-SAINTE-MAXENCE
CORBASSIERE & FILS
DÉPOSITAIRES EXCLUSIFS
ÉVITER LES CONTREFAÇONS
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
MÉDAILLE D'OR ET MÉD. D'ARGENT
16, rue de la Chapelle - Paris.



CRÉATION DES PAVAGES CÉRAMIQUES A PARIS EN 1875
30 Médailles Or et Argent

VITRAUX DE TOUS STYLES
J. B. PIVAIN & G. PERRINEL
J. B. PIVAIN, Successeur
PEINTURE SUR VERRE ET DÉCORATION SOUS VERRE
VITRERIE ANCIENNE ET RESTAURATION DE VITRAUX
SPÉCIALITÉ D'ÉMAUX POUR MEUBLES
186, Boulevard Voltaire, PARIS

PAVAGE CÉRAMIQUE FRANÇAIS DE BOULOGNE-SUR-MER
F. TESTET
124, rue de Tocqueville.
CARRÉLAGES UNIS ET ÉGOUTS
DESSEINS VARIÉS
GRANIT ASPHALTE PAVAGE CANALISATION
GÉNIE SANITAIRE
Établissement complet du tout à l'égout.
ÉTUDES ET DEVIS A FORFAIT.



INSTALLATIONS D'ÉCURIES
SELLERIES. — VACHERIES ETC.
Maison MUSGRAVE & Co, limited
PARIS, LONDRES et BELFAST
MUSGRAVE'S
Médailles d'or et d'argent a Expositions internationales
MÉDAILLE D'OR AMSTERDAM, 1883
On peut voir nos articles en grandeur d'exécution dans nos salles d'exposition à Paris.
CATALOGUES et devis franco sur demande.
MUSGRAVE ET C^o, LIMITED
PARIS. — 240, rue de Rivoll. — PARIS



MOSAÏQUES
FACCHINA maître mosaïste breveté
7, r. Cardinet, PARIS V n° précédent
CARREAUX MOSAÏQUES ET PAVÉS
EN PORTLAND COMPRIME
HENRI TAUSIN A S^t QUENTIN (AISNE)
Carreaux minces pour étages
Unis à 4 fr. 50 dessins à 5 fr. le m. rendus à pied d'œuvre
DÉPOT UNIQUE A PARIS
HENRI BICHI, Mosaïste Entrepreneur
54, avenue de Clichy.

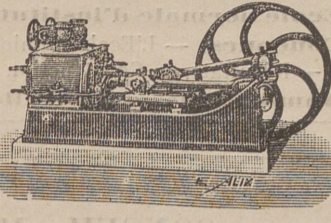
MOSAÏQUES
EN MARBRES POUR DALLAGES ET SURFOND OR
Figures et ornements pour décorations murales, voûtes, plafonds, etc.
DÉCORATION EN ÉMAUX ET DALLAGES
du Nouvel Opéra, Musée du Louvre, Banque de France, Nouvel Hôpital du Havre, Église Saint-Paterne, à Orléans, Musée d'Amiens, etc.
RÉCOMPENSES : Paris, 1867, 1878, 1885, 1886;
ANC^{ne} MON MAZZIOLI, DEL-TURCO
1^{re} MAISON FONDÉE A PARIS
A. ZANUSSI, EX-REPRÉSENTANT, SUC^r
Rue de Grenelle, 151, Paris. Succursale à Amiens, rue Jules-Barni, 40. Correspondant à Orléans, Didier, r. des Anglaises, 4.

MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
LA MACHINE A ÉCRIRE "REMINGTON"
3 fois plus rapide que l'écriture à la main.
La plus simple, la plus solide et la seule qui ait été adoptée dans les Ministères, ainsi que dans les grandes administrations, etc. 90 sur 100 de toutes les machines en usage, dans le monde entier, sont du système Remington.
Envoi, sur demande, de prospectus, spécimen d'écriture, etc.
Wyckoff, Seamans et Benedict
18, Rue de la Banque, Paris.



CLARK ET C^o
Inventeurs des Fermetures en tôle d'acier ondulé roulant d'elles-mêmes
CLARK BUNNETT ET C^o, LIMITED, S^{ucc}
Médailles d'Argent aux EXPOSITIONS UNIVERS. PARIS 1878 & 1889
Recompenses aux Expositions
Vienne 1867
Londres 1862
Moscou 1872
Dublin 1872
Recompenses aux Expositions de
Oporto 1865
Philadelphie 1876
Melbourne 1881
Amsterdam 1883
Fournisseur de l'Etat, de la Ville de Paris de la Cie des Chemins de fer de l'Est, etc., etc.
MAISON ÉTABLIE A PARIS EN 1860.
BUREAUX ET ATELIERS
Impasse Boileau, Auteuil, Paris.
Ascenseurs Hydrauliques et autres.



SAUTTER LEMONNIER & C^o
26, avenue de Suffren, Paris
EXPOSITION UNIVERSELLE. — PARIS 1889
HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY
FONDATEURS A L'AIR COMPRIMÉ

COMPRESSEUR COMMANDÉ PAR COURROIE
Treuils de Sas à air
MOTEURS A VAPEUR
MOTEURS HYDRAULIQUES
CHÈVRES
Sonnettes à délie
GRUES A BRAS ET A VAPEUR

ALEXIS MÉNARD SUC^r DE CONSEIL
Rue Marcadet, 279, Paris
CHARPENTE & MENUISERIE EN FER
SERRURERIE D'ART
ÉLECTRICITÉ, ACOUSTIQUE, PARATONNERRES
Spécialités brevetées, systèmes Cairo et A. Ménard
Persiennes fer, fer et bois, lames mobiles en verre.
Ferme-persiennes fonctionnant de l'intérieur.
Espagnolettes à triangle plate pour persiennes.
Glaces et Portes à coulisse.
Fermetures de Magasin, Stores, Jalousies.
Chassis mécaniques pour écoles, casernes, cuisines, etc.
Ascenseurs, Monte-charges, Monte-plats
SYSTÈME ÉCONOMIQUE, SANS PUIITS.
Appareils de levage de tous systèmes
HYDRAULIQUES, A VAPEUR, A BRAS, ETC.
COMMISSION pour tous articles du bâtiment.

INSTALLATIONS D'ÉCURIES
PLANS BERGER ET BARILLOT DEVIS
— MOULINS (ALLIER) —

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
MÉDAILLE D'ARGENT
SPÉCIALITÉ DE STALLS ET BOXS
A ARMATURES FER FORGE
PANNEAUX BOIS DÉMONTABLES
ET
PANNEAUX FER SANS SONORITÉ
SOLIDITÉ GARANTIE
Tarif et album franco sur demande.

SOMMAIRE :

TEXTE. — **Le salon des Champs-Elysées.**
La Nouvelle et l'ancienne Sorbonne.
Ecole des Beaux-Arts. — Un établissement de sourds-muets. — Concours de 1^{re} classe. — Concours d'esquisse. — Un pont sur un chemin de fer.
Consultations juridiques.
III^e Lettre d'Allemagne à la Construction Moderne.
Ecole normale d'instituteurs à Rouen.
Concours. — L'Ecole municipale de meuble, dite école Boule. — Résultats. — Construction d'un théâtre à Saint-Nazaire.
Nominations. — **Nouvelles.**

DESSINS. — **Frontispice.**

La nouvelle et l'ancienne Sorbonne. — Pose de la première pierre de l'ancienne Sorbonne. — Porte extérieure sur la rue de la Sorbonne. — Porte sur la cour intérieure.
Ecole des Beaux-Arts. — Concours de 1^{re} classe. — Projets de MM. Monclos et Arfridion. — Esquisse de M. Masson.
Consultations juridiques. — Deux croquis.
Ecole normale d'instituteurs à Rouen — Détail du motif central de la façade. — Plan général.
PLANCHES HORS TEXTE :
 Planche 46. **Maison à Stuttgart.**
 Planche 69. **Façade et plans de l'Ecole normale d'instituteurs de Rouen.**

CONSEIL MUNICIPAL

Etablissement d'un square entre l'avenue de la République prolongée et le mur de clôture du cimetière de l'Est.

Le Conseil municipal :

Vu le mémoire, en date du 6 décembre 1889, par lequel M. le préfet de la Seine lui soumet les projets dressés par le service de la voie publique et des promenades en vue de l'établissement d'un square entre l'avenue de la République prolongée et le mur de clôture du cimetière de l'Est, et lui propose d'imputer la dépense sur les reliquats disponibles du crédit alloué pour l'ouverture de l'avenue de la République (tronçon situé entre le boulevard de Ménilmontant et la rue de la Bidassoa).

Vu lesdits projets ;

Vu les soumissions présentées : 1^o pour les terrassements, par M. Dollot, adjudicataire des terrassements de l'avenue de la République ; 2^o pour la grille de clôture, par M. Morlat, adjudicataire des travaux de serrurerie du service des promenades ;

Vu les rapports du directeur des travaux ;

Sur le rapport de sa 3^e Commission,

Délibère :

Article premier. — Sont approuvés les projets relatifs à l'établissement d'un square entre l'avenue de la République prolongée et le mur de clôture du cimetière de l'Est, et joints à la présente délibération.

Art. 2. — Sont acceptées les soumissions présentées : 1^o par M. Dollot pour les travaux de terrassement ; 2^o par M. Morlat pour la fourniture de la grille de clôture.

Art. 3. — La dépense de l'opération, qui représente un total de 114,000 francs, y compris une somme de 12,494 fr. 25 prévue au projet de prolongement de l'avenue de la République pour la reconstruction d'une partie du mur du cimetière, sera prélevée sur les reliquats disponibles du crédit de 4,100,800 francs alloué pour l'ouverture du tronçon de l'avenue de la République situé entre le boulevard de Ménilmontant et la rue de la Bidassoa et inscrit au chap. 54, § 5 B, art. 10/2 du budget de l'exercice 1890.

BIBLIOGRAPHIE

Recueil des œuvres de J.-A. Meissonnier, peintre, sculpteur, architecte et dessinateur de la chambre et cabinet du Roy Louis XV.

Contenant un grand nombre de motifs parmi lesquels on remarque : Chandeliers de sculpture en argent, Ornaments rocaille, Chandeliers rocaille, Parties de cadres, Ecritoire de porcelaine, Ciseaux et Pommes de cannes, Traîneau de jardin, Table de cabinet, Table d'appartement, Différents des-

sins de tabatières, Gardes d'épée d'Or. Surtout de table et Cuvette pour le roy, Terrine, Seau à rafraîchir, Salière et Tabatières, Projet de chandelier à branches pour le roy, Bougeoir, Mouchettes, Girandoles de porcelaine garnies d'or, Miroir de toilette, Ecritoire, Ornaments d'église et de nombreux Projets de salons, Cabinets, Portes, Trumeaux de glace, Plafonds, Cadrans, etc.

Un volume in-4^o jésus, composé de 118 planches. Exemple livré en carton : 60 francs.

L'œuvre de ce maître décorateur se compose de plus de douze cents motifs. Cet artiste est celui qui, avec Oppenord, a le plus contribué à la création du style Louis XV ; ses compositions sont de fort bon goût et offrent les types les plus parfaits de cette époque. Son œuvre originale, excessivement rare, atteint un prix très élevé dans les ventes.

SÉRIE JAMMET

26^e ANNÉE

PRIX DE RÈGLEMENT

APPLICABLES AUX TRAVAUX DE BATIMENT A FAÇON

DRESSÉS EN JANVIER 1890

ACCOMPAGNÉS DE SOUS-DÉTAILS

DÉTERMINANT

LE TEMPS NÉCESSAIRE A CHAQUE OUVRAGE ET LA QUANTITÉ DE MATÉRIAUX NÉCESSAIRES

CHAPITRE PREMIER

- 1^{re} SECTION. — Terrasse, maçonnerie, couverture, Ciments, etc
 2^e — — Travail de la pierre de taille, tarif du sciage,
 3^e — — Travaux de cimetières.
 4^e — — Nettoyement des façades, peinture, durcissement, fluatation, etc.
 5^e — — Carrelage à façon.

CHAPITRE II

- 1^{re} SECTION. — Charpente en bois à façon.
 2^e — — Menuiserie à façon et tarif de pose.
 3^e — — Tarif des bois découpés (fourniture et façon).

CHAPITRE III

SERRURERIE A FAÇON

ET

TARIF DES MÉTAUX DÉCOUPÉS

(Fourniture et façon)

Prix de chaque chapitre : 5 fr., *franco* 5 fr. 50.

Remise de 20 % aux abonnés de la *Construction moderne*.

Paiement comptant.



LE SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

CHER MONSIEUR,

Vous avez bien voulu me demander de me charger du Salon annuel pour la *Construction moderne*.

Je suis très flatté de l'honneur, mais je vous demande la permission de... passer la main, et cela pour deux raisons.

La ... seconde, c'est que ma manière de procéder n'amuse, je crois, personne — excepté moi, ce qui est insuffisant.

Je vous recommande la formule de la Société centrale, celle qu'on applique aux congrès ; elle est douce au goût et ne charge pas l'estomac, une ambrosie, un nectar, une crème, un cacao Van Houten — le rêve !

Un confrère prend la baguette et frappe sur la toile :

— N° 2453. Ceci vous représente une *mairie de province pour un riche particulier*, par M. Pierre Dhure. Quatre colonnes ioniques supportent un fronton d'une composition aussi sage que mouvementée et forment un motif milieu d'un effet charmant. Plan bien agencé, dessin impeccable, rendu brillant. Beaucoup de talent.

— N° 2454. Ceci vous représente des *Urinoirs municipaux et monumentaux*, tout à la fois, avec *hall pour séance d'hypnotisme*; second prix de concours de Richer-Ville (Illinois). Notre confrère Simon de Vassy n'a jamais été mieux inspiré. Son ordre dorique est une trouvaille d'originalité. Cette fois le motif milieu a été coupé en deux et reporté symétriquement aux ailes de la façade. Plan bien agencé, dessin impeccable, rendu brillant. Le cadre seul laisse un peu à désirer, il a reçu un gnon. Beaucoup de talent.

5^e Année. — N° 30.

— N° 2455. Ceci vous représente un projet de *Casino au bord de la mer, pour le boulevard Haussmann*. L'architecture de l'auteur, M. Jehan Gargouille, est inspirée de la plus belle époque du gothique français ; sans la copier servilement, la façade rappelle à s'y méprendre la cathédrale d'Amiens. Plan bien agencé, dessin impeccable, rendu brillant. La seule critique que nous nous permettrons sur cette œuvre géniale, c'est la manière dont le numéro a été collé sur le verre à droite, beaucoup trop à droite ; l'axe était tout indiqué. Beaucoup de talent.

Etc.

Je ne vois, très sérieusement, aucun inconvénient à ce procédé. Comme disait Dejazet à une amie qui lui reprochait d'avoir trop d'amants :

— Que veux-tu, ça me coûte si peu et ça leur fait tant de plaisir !

Donc à quoi bon, ainsi qu'un roquet hargneux, mordre les mollets des exposants ? Je sens d'ailleurs l'inutilité d'une polémique qui ne dépasse pas un cercle restreint, exclusivement professionnel, et qui ne parvient à convaincre personne.

J'admire la belle vaillance de M. Boileau qui, tous les dimanches, dans *L'Architecture*, tombe sans pitié le gothique, — lequel gothique ne s'en porte pas plus mal d'ailleurs — et cherche à prouver, avec d'ingénieux croquis tirés de ses cartons, qu'on peut être en même temps rationaliste et classique.

De pareilles discussions me paraissent bien vieillotes. Il faudrait avoir des redingotes pincées à la taille, des gilets en peluche rouge et des chapeaux à la Bolivar pour être dans ce mouvement-là, et je trouve que M. Goût gâche,

dans *L'Encyclopédie*, un réel talent — talent d'écrivain et de penseur — en ferraillant en faveur d'un art qui se défend tout seul. Le Mont Saint-Michel, la Sainte-Chapelle, Notre-Dame, Saint-Ouen sont des cadavres, mais des cadavres solides qui ne sont pas près de tomber en décomposition ; et je doute que les coups de poing — tout hebdomadaires qu'ils soient — de notre confrère Boileau les jettent jamais à terre. Et puis le Classique ! le Romantisme !! Comme c'est loin de nous, grand Dieu ! Si un Viennet quelconque attaquait aujourd'hui Shakespeare et Hugo, mais cela ne gênerait personne, et aucun journaliste, je suppose, n'aurait l'idée naïve de défendre ces deux génies.

La défense du rationalisme serait, je le confesse, considérablement plus d'actualité et plus tentante ; mais que puéril est le cliquetis des phrases à côté de la force brutale des choses ! Qu'on le veuille ou non, la transformation s'opère dans les esprits, la marche en avant s'accroît, la machine est en branle et les réactionnaires les plus enragés se casseront les dents en voulant l'empêcher d'avancer.

Avec quel joli rire sceptique, on considère les criaileries, les colères, les invectives, les injustices, l'omnipotence, la bouffissure satisfaite de tous ces braves gens qui ont l'habitude de marcher à reculons — comme le homard du dictionnaire de l'Académie — lorsqu'on jette un regard sur un passé bien court cependant, un passé de vingt ans !

Vous rappelez-vous le comique mépris de Heim, de Picot, de Schnetz, de Lehman, de Robert-Fleury, de Boulanger, de Cabanel et de quelques autres seigneurs sans importance, pour ce « pouilleux » de Millet, qui crevait de misère dans un trou de campagne ; pour ce « voyou » de Courbet qu'on refusait au Salon ; pour cet « infirme » de Manet, qui était obligé, à l'Exposition universelle, de réunir ses œuvres dans une baraque à lui, parce que l'Etat n'en voulait pas ? L'eau a passé sous les ponts, et certains Instituteurs cités plus haut sont déjà parfaitement inconnus de la génération qui vient ; les autres suivront le mouvement. Quant à Millet et Courbet qui se carrent au Louvre, quant à Manet qui a enfanté l'école moderne, il me semble qu'ils vivotent assez gentiment.

Et Berlioz et Wagner, et Lalo, et Franck qu'on n'écou-
tait qu'en se coiffant d'un bonnet de coton pour dormir à l'aise ? Et Dalou, vierge du plus mince succès aux Beaux-Arts, et Rodin qui a oublié de se faire recevoir ? Et l'art des Japonais, ces magots, ces grotesques barbares ? Le voilà assis sur l'autel de Minerve, dans le *sanctum sanctorum*. — Et les romans de cet excellent Octave Feuillet, et la prose de cet exquis Cherbuliez, et le choix de la verte assemblée se portant sur ces illustres littérateurs qui s'appellent Léon Say, Perraud, Hervé, Bertrand, de Lesseps, Capoul, Thureau-Dangin, Tartempion et Cie, non vraiment, cela nous laisse-t-il assez froids !

Je demande la permission de rire et de regarder le bon sens public, le bon sens bourgeois faire son œuvre, il s'en acquitte à merveille. L'architecture aura son heure, la pauvre, et je guigne pas mal de Monuments — avec un grand M, c'est plus noble — qui feront la fortune des démolisseurs.

Mais je réfléchis que je vous ai donné la seconde raison m'empêchant d'envoyer le compte rendu du Salon à la *Construction moderne*, sans énoncer la première.

Toutes mes excuses.

Eh bien, voilà : la première raison qui me pousse à vous lâcher, c'est que vraiment notre Salon annuel manque d'imprévu. On pourrait employer le compte rendu des années précédentes, en retouchant, par-ci par-là, les épreuves. A vous homme pratique, à vous ingénieur, à vous commerçant, je vous conseille d'employer un système aussi économique qu'ingénieux — facile à suivre en secret, même en voyage.

Etant donné que, par droit de naissance et par droit de conquête, les grands prix de Rome reçoivent les récompenses suivantes : Dernier envoi de Rome, médaille d'honneur ; deuxième envoi, première médaille ; premier envoi, seconde médaille ; on cliquerait ces différentes formules, avec la même description de « l'intéressante restauration » et on n'aurait plus qu'à changer, chaque année, les noms des lauréats.

Dans le cas où, par hasard, le pensionnaire de la villa Médicis mourrait avant d'expédier son dernier envoi, la médaille d'honneur serait donnée, par intérim, à son concierge ou à son fils naturel, s'il en avait un. La tradition, ainsi respectée, se continuerait de génération en génération, *in sæcula sæculorum, amen*. Afin de rajeunir d'une pointe de modernisme américain « le jeu séculaire de nos institutions archisécularaires », on pourrait même remplacer le Jury, dont la nécessité n'est peut-être pas suffisamment démontrée, par une machine à voter *Patent and Co* qui rendrait d'avance dix jugements à la fois. Vlan.

Ayant ainsi les médailles d'honneur sur la planche, on ne craindrait plus les attaques déloyales et déicides de ces damnés rationalistes.

Et les chevaux de bois tournaient toujours.

Verlaine (1) a écrit des vers adorables là-dessus.

Quant à moi, comme j'adore les voyages, j'irai faire un tour au salon du Champ-de-Mars. Je sais bien que Meissonnier est un ambitieux (cliché 274 bis), tandis que Bouguereau est un pur esprit, infiniment bon, infiniment parfait, qui n'a jamais accepté de situations honorifiques, qui se dessèche pour l'amour de l'art, qui a souffert sous Ponce-Pilate et qui ressuscitera d'entre les morts ; mais tant pis, flûte pour la vertu, je veux m'encanailler avec Puvis de Chavannes, Roll, Cazin, Besnard, Gervex, Duez, Raffaëlli, Whistler, Sargent, Blanche, Carrière, Bracquemond, Rodin, Dalou, Lenoir et autres fumistes de même acabit, qui sont incapables de broser une Italienne un peu distinguée, ni de mettre sur ses jambes une Callipyge au triple extrait d'opoponax.

Puis le nouveau salon ne décerne pas de médaille. Cela va nous embrouiller, nous autres artistes français qui avons l'habitude d'en recevoir depuis le biberon Moncho-
vaut jusqu'à la boîte à dominos finale, mais j'ai toujours

(1) Poète décadent de beaucoup de talent.

trouvé si plaisant de voir l'élève Ictinus gratifié d'un rond en or, et l'élève Rembrandt remporter une mention honorable, que je veux me payer la tête d'exposants faisant de l'art pour l'art, d'exposants ne tentant aucune concurrence au concours d'animaux gras.

Et voilà pourquoi *ma* fille est muette.
Veuillez agréer, etc.

Frantz JOURDAIN.

LA NOUVELLE & L'ANCIENNE SORBONNE

(Voyez page 337.)

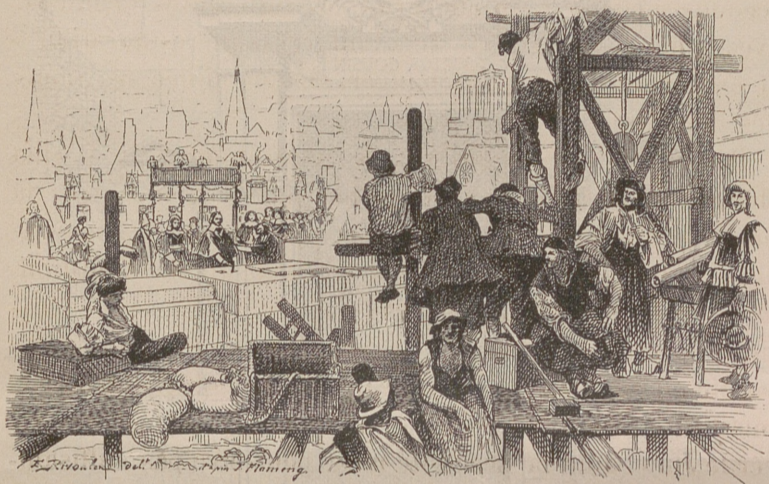


Fig. 1. — Pose de la première pierre de la Sorbonne.

Le 4 juin 1629, Richelieu, assisté de son architecte qui lui offrait le marteau et la « truellée » d'honneur, frappait sur la première pierre des bâtiments du nouveau collège de la Sorbonne, dont il était proviseur, les trois coups traditionnels. Puis, après avoir déposé dans la petite cavité pratiquée à cet effet, la médaille commémorative dont nous avons rappelé la figure allégorique (1), le restaurateur de la Sorbonne étalait le mortier sur le lit de pose. Et le travail de construction, suspendu durant la cérémonie, reprenait de plus belle.

C'est de cet épisode, à peu près historique, que M. François Flameng a su tirer le motif (fig. 1) d'un des plus jolis panneaux décoratifs peints sur les murs faisant le fond des galeries de circulation ouvertes, au premier étage, sur le grand escalier de la nouvelle Sorbonne — escalier dont nous avons donné (pl. 58) une vue perspective.

On se plaint parfois, chez nous, de l'indifférence que montrent la presse et même le public artiste pour ce qui est de la personnalité des architectes. M. Flameng a voulu, sans doute, par cette attention rétrospective, faire honneur à l'architecte qui lui a préparé des surfaces pour sa peinture.

(1) Voy. an. 1889, p. 507 : « médaille en argent, » sur une face de laquelle la Sorbonne était représentée (Félibien et Lobineau) sous les traits d'une femme d'un âge vénérable, et dont la main droite était appuyée sur l'épaule d'une figure allégorique du Temps, et la gauche sur une Bible, avec ces mots tracés en exergue : *Hinc sorte bona senescebam.*

Mais à l'hommage délicat, au charme pittoresque de cette composition — dont le premier plan occupé par les ouvriers, maîtres compagnons et « contrôleur, » est peut-être d'une importance bien grande relativement au plan principal — ne se mêle-t-il point une austère et philosophique leçon ?

C'est, en effet, au moment où, pour faire place aux bâtiments modernes, va disparaître l'ensemble imposant des bâtiments anciens; c'est maintenant que le peintre représente le baptême de ces vénérables édifices, que les trois coups de marteau officiel s'écrivent, ici, pour la postérité, alors que, bientôt, les coups de pioche des démolisseurs sonneront le glas funèbre des bâtiments de Richelieu et de Le Mercier.

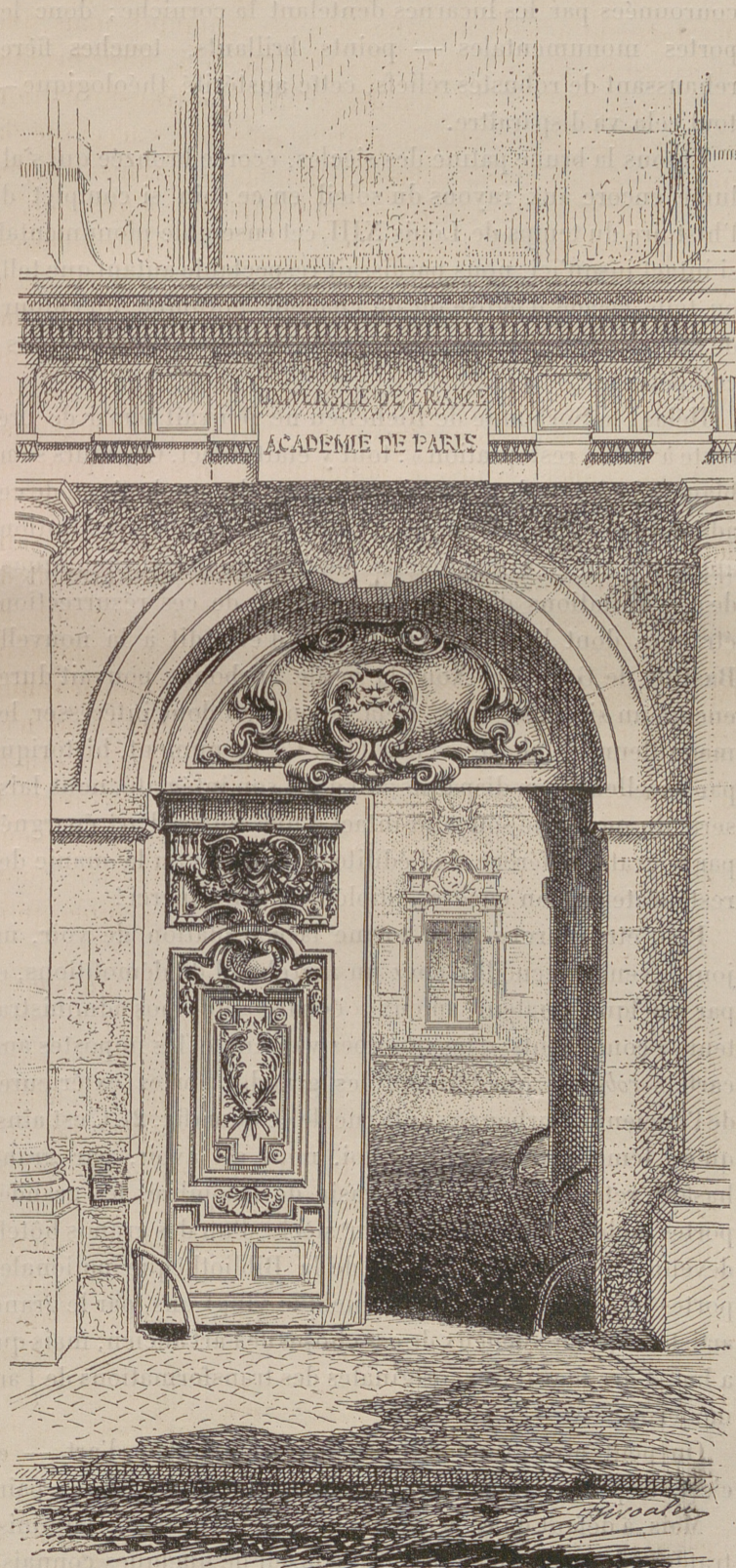


Fig. 2. — Porte extérieure sur la rue de la Sorbonne.

La pose de la première pierre de la nouvelle Sorbonne, ce tout récent baptême de l'œuvre de M. Nénot ne sera-t-il donc, hélas ! représenté d'aussi gentille façon que lorsque cette œuvre, à son tour, sera condamnée à disparaître pour l'agrandissement et la régularisation plus commode et uniforme — pour ne pas dire monotone — d'une Sorbonne à venir ?

Le panneau de M. Flameng serait-il comme le lugubre *memento*, le *pulvis es* monumental de la dernière inauguration ?

Donc, le sort en est jeté, la cour intérieure si grandiose dans la simplicité savante de ses façades, et dont les grandes lignes accompagnent si largement la silhouette de l'église, en font valoir les proportions et la richesse mesurée ; donc les grands pavillons aux rapides toitures, aux travées de fenêtres couronnées par les lucarnes dentelant la corniche ; donc les portes monumentales — points brillants, touches fières rehaussant de robustes reliefs, cette austérité théologique — tout cela va disparaître.

Et sous la brune patine des siècles, écorce bronzée qui s'allume encore aux rayons du soleil en ce coin si complet de l'histoire du temps de Louis XIII, cet ensemble monumental, si intact jusqu'ici, nous paraissait respectable autant que telle ou telle façade d'église ou de chapelle gothique qu'entoure de pieux et durables échafaudages le soin des « Commissions » compétentes.

Hélas ! la Sorbonne de Richelieu ne pouvait servir de prétexte à une « restauration » : tout y était intact. Ces murs semblaient de fer, nul moyen d'y entreprendre quelque-une de ces adaptations plus ou moins risquées ; de ces restitutions appuyées sur des documents plus ou moins authentiques ; de ces imitations d'un art inimitable ; de ces résurrections étranges dont le dernier mot vient d'être dit à la nouvelle Bastille de Grenelle. Non : la vieille Sorbonne pouvait durer encore un siècle ou deux. Cela ne pouvait donc intéresser les maquilleurs de choses vénérables. Ce monument, historique par excellence, en disparaissant dans son intégrité, nous laissera, du moins, le souvenir intact d'une œuvre d'art épargnée par le grattage féroc de l'édilité parisienne ou la manie des restaurateurs non encore... diplômés ; Dieu merci !

Peut-être aurons-nous même la consolation de voir, un jour à venir, recueillir chez un marchand de démolitions, et par quelque amateur, mieux « éclairé » que nos administrateurs « compétents », les superbes vantaux et les impostes aux cartels *robustes* qui ferment les grandes portes extérieures de l'ancienne Sorbonne sur la rue de ce nom (fig. 2). C'est ainsi qu'un témoin, très digne de foi, nous dit avoir, par grand hasard, retrouvé dans un magasin de décombres les grandes portes en bois, sculptées au xviii^e siècle, d'un des grands hôtels devenus, aujourd'hui, parties de la Bibliothèque nationale ; portes jetées au rebut, il y a quelque vingt ans, par le grand artiste trop peu soucieux de ces choses de l'art ancien, mais qui a laissé des marques si originales des transformations de l'art moderne.

On peut être grand artiste sans être amateur d'art — et c'est, trop souvent même, l'ordinaire d'un talent hors pair.

Mais, à défaut de ce sens chez certains artistes, les administrateurs devraient bien prendre conseil de quelques connaisseurs pour sauvegarder l'intégrité du patrimoine artistique et

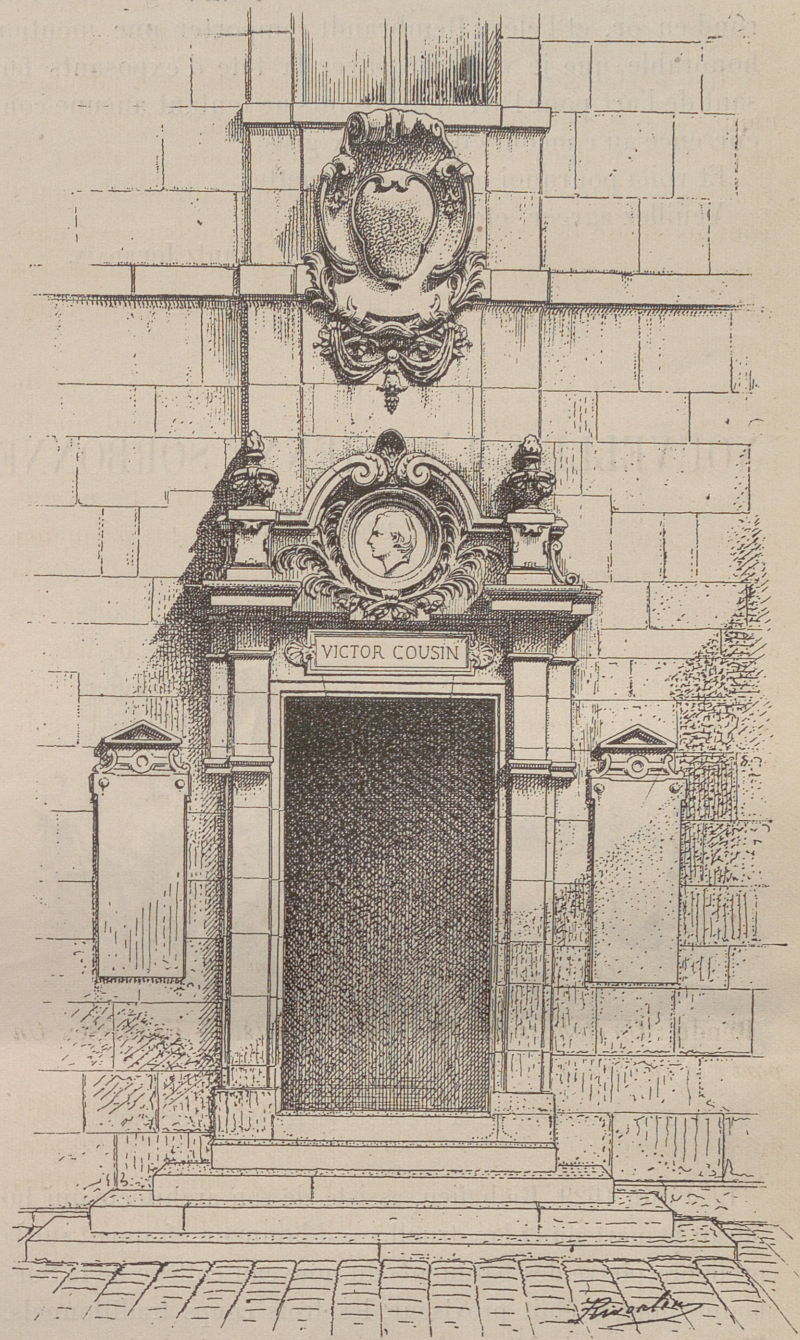


Fig. 3. — Porte sur la cour intérieure.

historique de l'État, pour garder aux générations futures les traditions de l'art *national* dont le monopole était, il y a fort peu d'années, attribué aux édifices de l'époque gothique.

Quant aux quelques parties si sobrement ornementées des façades sur cour de la vieille et *solide* Sorbonne (fig. 3), l'ajustement ingénieux et ferme du couronnement, décor bien architectural qui ennoblit la baie sans la surcharger ; la fière tournure et le galbe délicat du cartouche, jadis armorié, qui la surmonte, pour donner de l'importance à chacun de ces points brillants d'une si austère surface ; la simplicité apparente des moyens employés à cet effet ; enfin les savantes combinaisons des lignes horizontales de bandeaux recoupées par les verticales des chambranles et des allèges saillant sur les nus : ces diverses preuves d'une véritable science économique des *effets* et des *deniers*, des *ressources* et des *convenances* appliqué à produire le *plus* à l'aide du *moins*, cette leçon d'un maître eût bien valu qu'on en ménageât l'enseignement le plus longtemps possible.

Déjà, on avait à déplorer de petites restaurations et adaptations modernes, plus ou moins inopportunes et brouillonnes, telles que le médaillon de marbre, d'un blanc criard, et l'inscription encadrée de néo-grec, incrustations aussi anachroniques que mesquines, qui viennent mélanger le nom et le profil d'un moderne professeur de philosophie au décor du xvii^e siècle. Déjà des tables ridiculement affublées de petits frontons et qui, de chaque côté de la porte, sont encore venues s'incruster là, racontant des choses de notre temps, ces tables font tache sur la simplicité étudiée de ce motif historique.

Ces outrages à l'œuvre d'un maître, ces accrocs à la vérité historique que comportent les monuments n'étaient que le prélude de la destruction finale.

Bientôt — les budgets étant votés — les amis des monuments pourront venir, en essaim bourdonnant, promener leurs platoniques protestations sur les décombres de la vieille Sorbonne. Et « Le bi-du-bou-du-ban », organe autorisé des comités antivandalistes, n'aura plus qu'à publier, là-dessus, une complainte d'actualité. La Sorbonne de Le Mercier et de Richelieu aura vécu. Vive la Sorbonne de M. Carnot et de M. Nénot!

E. RIVOALEN.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Concours de 1^{re} classe. — (Jugement du 3 avril)

Rendu : *Un établissement de sourds-muets.* — Esquisse : *Un pont sur un chemin de fer.*

Rendu. — L'Institution des Sourds-Muets reçoit les enfants du sexe masculin, de 10 à 21 ans, divisés en *petits* et *grands*. Chaque division comprend 130 élèves. La durée des études est de 7 ans. Les cours de la division élémentaire comprennent : la langue écrite; l'articulation de la parole et la lecture sur les lèvres de ceux qui parlent; le calcul et l'enseignement religieux. Des ateliers de menuiserie, sculpture sur bois, lithographie, reliure; cordonnerie, dorure, jardinage, de tourneurs, de mouleurs et de tailleurs, sont établis pour les enfants qui doivent demander au travail manuel des moyens d'existence. Les élèves, qui se destinent à une profession libérale sont admis, dans une division supérieure, aux études nécessaires.

C'est sur ce sujet qu'a été rédigé le très intéressant programme proposé par M. le professeur de Théorie, pour le projet de 1^{re} classe rendu le 29 mars dernier.

L'établissement projeté devait comprendre : Au REZ-DE-CHAUSSÉE, entrée ou vestibule praticable aux voitures, logement de concierge, contrôle; deux *parloirs*, des *réfectoires* et *offices*, deux *préaux* couverts et deux cours de récréation avec cabinets d'aisance, en deux séries distinctes pour les deux divisions; *cuisine* et dépendances; *ateliers* pour les travaux ne pouvant être pratiqués aux étages supérieurs; *salles d'étude* pour les *petits*; *chapelle* avec tribunes, sacristie et salle de catéchisme; *Salle d'Exercices* avec tribunes; salles pour *bains complets* et *bains de pieds*; grand *gymnase* couvert; vaste *jardin* dont partie affectée à l'*horticulture*, au *jardinage*, etc. Des

bureaux et l'appartement du *Directeur* devaient compléter le rez-de-chaussée; les autres agents : *Sous-directeur*, *Censeur*, *Econome*, *Aumônier*, *Médecin*, devant être logés aux étages.

Au 1^{er} ÉTAGE, *tribunes* de la *Chapelle* et de la *Salle d'Exercices*, *bibliothèque*, *salle de dessin*, 12 classes pour les deux divisions avec cabinets pour le chef de l'enseignement et pour les surveillants.

Au 2^e ÉTAGE, *dortoirs* des *grands*, *lavabos*, *vestiaires*, *cabinets d'aisance*; *ateliers* non placés au rez-de-chaussée.

Au 3^e ÉTAGE, *dortoirs* des *petits* et mêmes accessoires que ci-dessus : *lingerie*, *infirmerie*, *chambres de Religieuses*, *oratoire*, *salle d'isolement* pour les *contagieux*, *laboratoire*, etc.

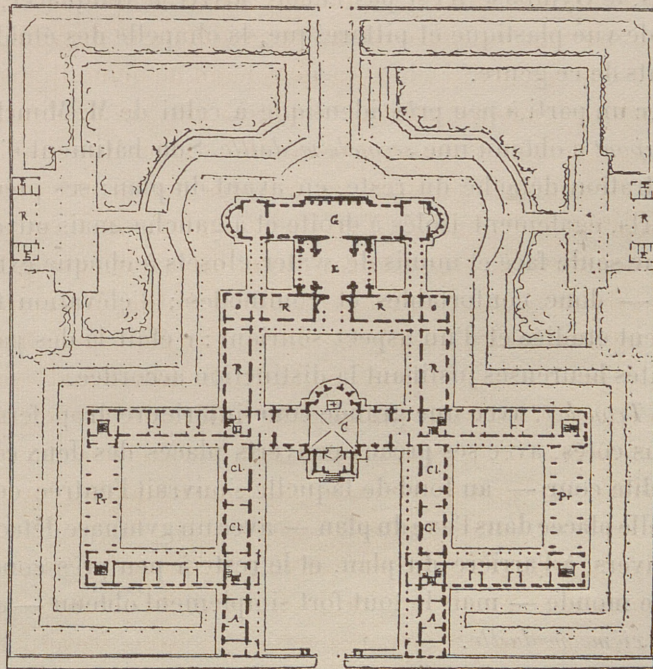
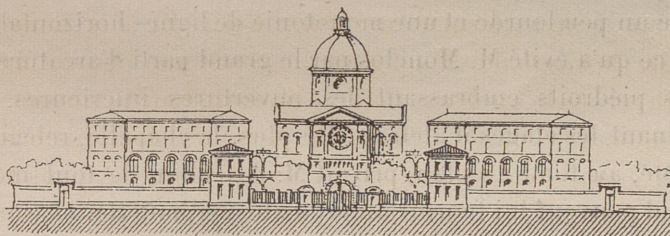
La plus grande dimension du terrain était fixée à 200 mètres.

Pour le rendu, on devait faire le plan du rez-de-chaussée, les plans du 1^{er} et du 2^e étage (par moitié si l'on voulait) et la coupe à 0^m004 millimètres par mètre; l'élévation au double.

A ce programme, très complet et qui répondait fort exactement aux exigences de l'utile institution dont l'Abbé de l'Épée a été le fondateur, les élèves ont généralement fourni des solutions assez avantageuses et des projets bien étudiés.

Le jury semble avoir récompensé surtout, par les médailles décernées, l'entente des dispositions les plus simples et les plus hygiéniques dans la combinaison des éléments du plan.

C'est ainsi que M. Monclos, avec sa grande cour ouverte en avant, et au fond de laquelle s'élève la chapelle, avec son gymnase et ses préaux couverts placés en arrière et sur les côtés du plan, dégagés, naturellement éclairés et ventilés sur les deux faces, M. Monclos a remporté l'unique première médaille. De sa salle d'exercices, les élèves passent directe-



Un établissement de sourds-muets. — Projet de M. Monclos.

ment au gymnase; des salles d'étude réservées aux petits, et placées des deux côtés de la cour, en avant de la Chapelle, on accède facilement à celle-ci, où se donne l'instruction religieuse. Des ateliers sont disposés, avec des cabinets de contre-maître, dans les bâtiments élevés sur les cours latérales, et éclairés sur les jardins environnants; le bruit des travaux ne peut gêner l'étude : les salles de classe étant, au rez-de-chaussée comme aux étages, isolées entre la grande cour et les deux cours latérales. Pour la même raison, la chapelle est isolée sur toutes ses faces. Circulations commodas, surveillance facile, aération des cours — les préaux couverts ne montant pas au-dessus du rez-de-chaussée : telles sont les qualités principales de ce projet, très bien indiqué en plan, et dont l'élévation ne manque pas de caractère.

Au nombre des projets médaillés en seconde ligne, mentionnons celui de *M. Arfridion*, assez différent des autres pour constituer un « parti » : Ici, la chapelle, au lieu d'être placée dans l'axe — ce qu'on fait généralement — est mise, à l'arrière du plan, en pendant avec la Salle d'Exercices; et le très grand vestibule qui sépare ces deux locaux, du gymnase placé dans l'axe principal, ce vestibule eût été plus utilement placé à l'entrée de l'établissement. Entre les réfectoires, bien situés au fond de la grande cour, autre vestibule somptueux : ce qui, ainsi, fait du Gymnase le vrai temple de cet établissement. D'ailleurs, les larges escaliers sont bien placés à l'intersection des bâtiments contenant les services étagés. Mais les préaux couverts auraient, avantageusement, cédé la place à des salles d'étude, pour être plus en dehors du centre.

L'élévation du projet de *M. Arfridion* présente, dans la superposition de ses trois étages sur rez-de-chaussée, une masse un peu lourde et une monotonie de lignes horizontales. C'est ce qu'a évité *M. Monclos* par le grand parti d'arcatures à hauts piédroits embrassant les ouvertures inférieures, et indiquant les étages d'ateliers. De plus, la chapelle, reléguée de côté, au fond du plan, privait *M. Arfridion* de tout motif central pouvant lui fournir un prétexte à silhouette.

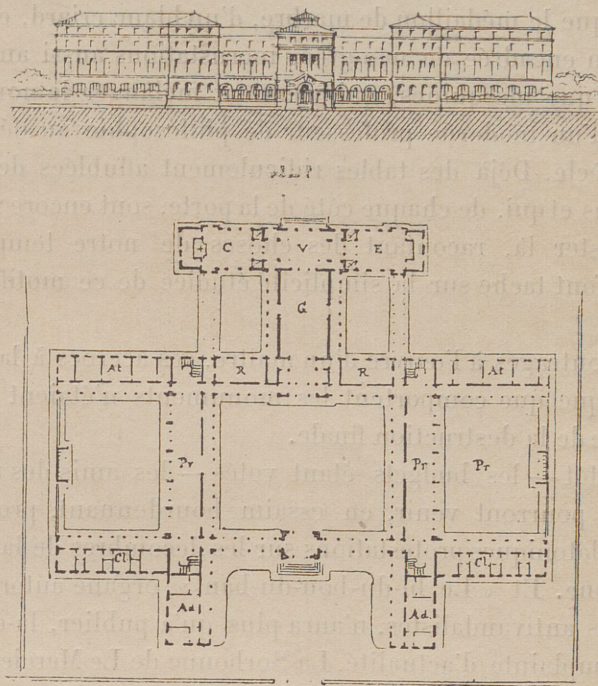
Malgré les efforts de laïcisation tentés depuis quelques années, le Gymnase n'est pas encore arrivé à remplacer, au point de vue plastique et pittoresque, la chapelle des établissements de ce genre.

Avec un parti à peu près identique à celui de *M. Monclos*, *M. Dupont* a obtenu une *seconde médaille*. Son bâtiment d'administration détaché du reste, en avant du plan; ses préaux couverts, également isolés à droite et à gauche, mais ouverts sur une seule face et munis de water-closets à chaque extrémité — donc confortables et commodas; l'élévation très joliment étudiée et d'un aspect souriant : c'était là des particularités heureuses justifiant la distinction accordée.

M. Tronchet, avec une grande cour intérieure trop fermée de tous côtés, avec ses préaux couverts placés des deux côtés de ladite cour — au fond de laquelle s'ouvrait l'entrée de la chapelle placée dans l'axe du plan — avec un gymnase détaché, en travers, à l'arrière du plan, et le reste à peu près comme tout le monde — mais le tout fort simplement obtenu — a eu la *deuxième médaille*.

A signaler la très jolie élévation de *M. Dubois*, dont l'entrée de plan trop fermée, et un vestibule plus grand que la

Projet de M. Arfridion.



chapelle qu'il précédait, ont pu empêcher une médaille que méritait bien, d'ailleurs, l'étude habile et originale de ses façades si expressives. Il y avait, là, un agréable arrangement de travées de fenêtres géminées indiquant les dortoirs au-dessus des arcades qui encadraient les baies des classes ou des ateliers situés en dessous. Ce projet a été mentionné.

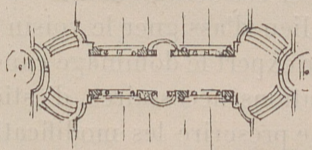
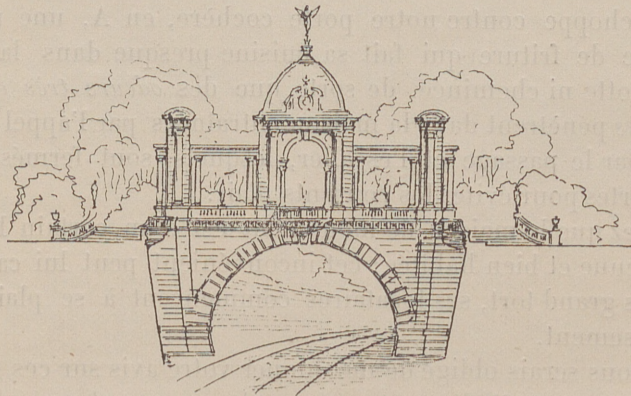
En résumé, ce qui semble avoir manqué à ce concours, c'est un parti accusant bien les deux divisions indiquées au programme : *Grands* et *petits*. En presque tous les projets récompensés, les ateliers où ne travaillent que les *grands*, se trouvaient situés un peu trop sur le parcours des *petits* allant, des salles d'exercices de la chapelle ou des classes de la petite division, aux réfectoires ou aux préaux.

Le Gymnase, la Chapelle et la Salle d'exercices étaient les trois locaux, d'usage commun aux deux divisions, et qui devaient se trouver, par conséquent, sur l'axe du plan, à portée des uns et des autres. Préaux, ateliers, classes et réfectoires devaient se ranger à droite et à gauche du plan, d'une façon absolument distincte pour chacune des deux divisions égales en nombre.

En somme, nous conseillons à ceux-là qui se chagrinent outre mesure, aujourd'hui, au sujet de prétendues réformes radicales à introduire dans l'enseignement de l'architecture en France, nous leur conseillons d'aller, de temps à autre, faire un tour à la salle Melpomène un jour de rendu de première classe. Là, ils seront surpris, nous l'espérons, par l'abondance et la valeur générale des projets d'élèves « avancés ». Et ils pourront constater, autant de fois que le programme sera réellement intéressant, complet, étudié au point de vue pratique, les résultats admirables de cet entraînement de l'émulation et du travail en commun dans les ateliers — officiels ou non.

Esquisse. — Un pont sur un chemin de fer, qui eût réuni les deux parties d'un vaste jardin d'agrément coupé par une voie ferrée, devait couvrir une double voie; et sa largeur

Un pont sur un chemin de fer. — Esquisse de M. Masson.



devait être de 12 mètres entre ses deux culées. Le pont jeté, à Passy, sur le chemin de fer de ceinture, pour relier les deux parties de la propriété de la Muette était un exemple cité.

Ce pont devait être un *point* décoratif, et constituer un agrément pour le parc dont il eût rattaché les deux parts séparées par la voie. Un ou deux pavillons à ses extrémités, ou une galerie couverte, devaient fournir un lieu de repos d'où l'on eût pu voir passer les trains — aimable occupation!

Vraisemblablement, parmi les esquisses fort habilement rendues mais toutes trop monumentales ou trop... « guinguettes » d'Exposition, trop *passerelles* d'opéra comique ou trop *triumphales*, le Jury n'a pas trouvé à décerner une seule médaille.

Le pont de *M. Masson* (1^{re} mention), quoique présentant l'excès de somptuosité reproché aux uns, offrait justement la qualité de ce défaut : une jolie silhouette de couronnement et un soubassement très robuste, dans son opulence.

Avec un dôme moins écrasant sur son pavillon de plaisance; avec un portique « léger » dont l'ordre pouvait se raccorder au petit ordre soutenant l'archivolte de l'arcade centrale; en supprimant, enfin, les piles *triumphales* renforcées de hautes colonnes et qui, à chaque bout du pont, semblent attendre des câbles pour suspendre ce pont, l'auteur de cette esquisse rendue d'une façon très lumineuse, bien dessinée, devait avoir sa médaille.

Très moderne était le pont de *M. Jost*, dont les deux pavillons, réunis par un léger portique en menuiserie métallique peinte en blanc, s'élevaient sur un arc également métallique (1^{re} mention).

Un pont en pierre, à deux pentes, précédé d'un exèdre formant palier en haut de deux rampes circulaires d'accès; sur ce pont, un kiosque agrémenté d'un balcon à cul-de-lampe et recouvert d'un dôme en treillage et charpente légère de bois; des impostes en treillage garnissant le haut des arcades aux quatre faces de ce kiosque : c'était la très gentille esquisse de *M. Cargil* (2^e mention).

Un *Rialto* abrité de portiques disposés en gradins, a valu à *M. Umbdenstock* une 2^e mention.

D'autres *premières mentions* ont été attribuées — comme on

l'annonçait, ici, au lendemain du jugement — aux esquisses de *MM. Robert, Merland, Dubois et Rey* (Adrien), puis 12 *deuxièmes mentions* à divers.

UN ANCIEN.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Contiguïté. — Tiers acquéreurs. — Mitoyenneté. — Tuyaux de fumée.

Un architecte de notre ville construisit, il y a trois ans, une maison B... sur une parcelle communale, vendue de gré à gré; il fit remarquer, vu l'exiguïté des surfaces, qu'il serait utile de pratiquer dans le mur mitoyen 1, 2, les tuyaux de cheminées de l'immeuble qu'il édifiait, ce qui lui fut accordé; mais en outre, il fit observer qu'il pratiquerait dans ce même mur les tuyaux des cheminées pour la maison qui, tôt ou tard, pourrait être élevée sur la parcelle A; la municipalité ne vit là aucun inconvénient et l'architecte de B... donna suite à son idée.

En 1889, un négociant de notre ville offrit à la municipalité d'acheter la parcelle A moyennant une forte somme; le conseil, vis-à-vis de cette offre avantageuse, décida de mettre le terrain A aux enchères et sur la mise à prix proposée.

Le dossier, suivant les formalités réglementaires, fut soumis à l'enquête.

Le commissaire enquêteur, qui était justement l'architecte de B..., fit remarquer que le cahier des charges ne faisait aucune mention au sujet des tuyaux pratiqués du côté de A...; et en marge, il fit reconnaître que l'acheteur

de A... aurait à payer en outre de la mitoyenneté, les frais résultant des tuyaux qu'il avait prévus.

Le jour de l'adjudication, notre négociant prétendit que, lorsqu'il avait fait offre d'achat, il croyait acheter le terrain et la mitoyenneté, mais non pas les tuyaux prévus par B...

D'ailleurs ces tuyaux sont établis justement du côté où A... va établir son corridor et sa cage d'escalier, et sont ensuite exécutés d'une façon coûteuse et peu pratique.

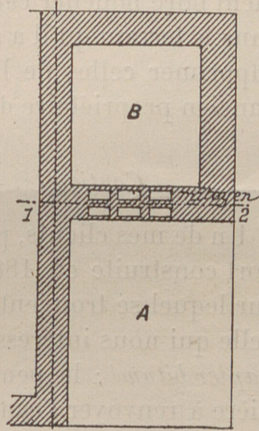
La municipalité protesta contre ces prétentions; mais A... résista et finalement l'adjudication eut lieu aux conditions suivantes :

A... achetait le terrain au prix qu'il avait consenti; il s'engageait à payer la mitoyenneté du mur de B..., mais refusait absolument de solder les tuyaux de cheminée.

Le procès-verbal fut dressé en comportant ces réserves.

Aujourd'hui A... veut construire, et il fait observer qu'il veut non seulement boucher les cheminées qui existent de son côté, et qui lui sont inutiles puisqu'il a placé en cet endroit ses escaliers, mais encore que le propriétaire bouche les siennes chez lui et mette ainsi le mur mitoyen dans les conditions voulues par la loi.

Je suis convaincu qu'aucun accord régulier n'est intervenu entre l'architecte de B... et la ville, pour bien déterminer les



conditions d'établissement des cheminées dans ce mur, tant du côté de B. que du côté de A...

Quels sont les droits de A...?

Réponse. — Lorsque B... a construit sa maison, il y a eu accord tacite entre la commune et lui pour engager, dans l'épaisseur du mur séparatif, les tuyaux de fumée de la maison et ceux qui pourraient servir à la construction d'une autre maison projetée dans le terrain de la commune.

La situation de la maison B est donc absolument régulière, et si les tuyaux pour la maison projetée dans le terrain de la commune ont été placés dans la partie du mur qu'ils occupent, par suite des indications de la commune ou de son représentant, si d'ailleurs ces tuyaux ont été construits sur la demande de la commune, la commune est responsable vis-à-vis de B... du prix de ces tuyaux, dans le cas d'acquisition du mur par l'acquéreur du terrain A.

Quant à l'acquéreur du terrain A, qui a acheté le terrain tel qu'il se poursuivait et comportait, sa responsabilité est engagée, quant aux tuyaux; à moins que ses réserves n'aient été insérées dans le contrat d'acquisition; il faudrait encore que la commune ait accepté ses réserves d'une façon expresse pour qu'il soit exonéré du paiement du prix des tuyaux. Les réserves ne suffisent pas, s'il n'y a pas eu acceptation de la part de la commune.

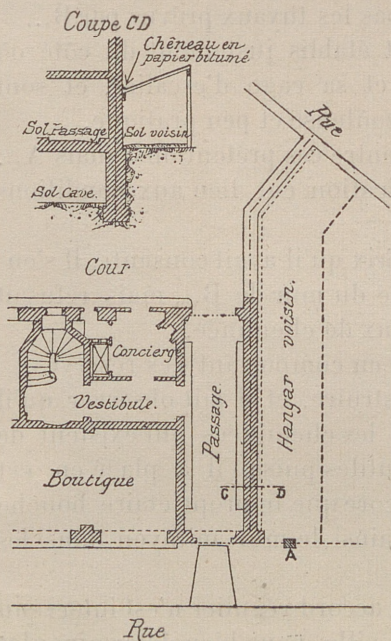
Quant au bouchement des cheminées, A... peut assurément faire boucher celles affectées à la construction projetée dans le terrain qu'il a acquis, mais il est sans droit pour faire supprimer celles de B... construites d'accord commun avec l'ancien propriétaire du terrain.

~~~~~  
*Contiguïté. — Dommages. — Expertise.*

Un de mes clients, propriétaire à Paris d'une maison de rapport construite en 1883, a pour voisin un terrain non bâti sur lequel se trouvent des baraques en planches, dont une, celle qui nous intéresse, est une sorte de hangar couvert en papier bitumé; la pente de cette toiture est dirigée de manière à renvoyer l'eau contre le mur séparatif qui nous appartient (le voisin n'a droit qu'à la clôture), il n'y a pas de chéneau, mais seulement un petit relief de papier bitumé de moins de 0,10 de hauteur; ce pseudo-chéneau n'a pas de pente, les eaux ne s'écoulent pas.

Cette disposition est donc absolument vicieuse. Nous avons déjà subi des dommages; les peintures et enduits du passage de porte cochère sont détériorés par l'humidité, les enduits en plâtre du mur de clôture en prolongement sont cloqués et sur le point de tomber, l'humidité se fait sentir dans les caves et les fondations pourraient être attaquées par l'infiltration des eaux. Cette situation est intolérable.

Malgré toutes nos réclamations amiables, le voisin ne fait rien pour améliorer la situation, sous prétexte qu'il est sur le point de



vendre son terrain, et cela depuis sept ans. De plus, depuis environ six mois, ce même voisin a installé dans une échoppe contre notre porte cochère, en A, une marchande de friture qui fait sa cuisine presque dans la rue sans hotte ni cheminée, de sorte que des odeurs très désagréables pénètrent dans la maison entraînées par l'appel produit par le passage et l'escalier, lesquels sont fermés par des portes pour éviter les courants d'air.

Notez que la maison de mon client est d'un certain luxe, bien tenue et bien habitée; cet inconvénient peut lui causer le plus grand tort, ses locataires commencent à se plaindre sérieusement.

Je vous serais obligé de me donner votre avis sur ces deux questions en m'indiquant, si vous le pouvez, la marche à suivre pour faire cesser ces désagréments

*Réponse.* — Il y a lieu d'assigner le voisin en référé, afin de faire constater par expert le dommage causé, de faire faire les travaux de réparations nécessaires, d'estimer l'indemnité due s'il y a lieu, et de prescrire les modifications nécessitées par la disposition vicieuse actuellement existante chez le voisin, en ce qui concerne l'écoulement des eaux du hangar. L'expert pourra être chargé également de constater les inconvénients résultant de l'échoppe et de prescrire toutes dispositions pour éviter le dommage dans la propriété de notre correspondant.

Le secrétaire du Comité de Jurisprudence  
Henri RAVON, architecte.

### III<sup>E</sup> LETTRE D'ALLEMAGNE

#### A LA CONSTRUCTION MODERNE

PLANCHES 45 ET 46. (Voy. page 340.)

La monotonie, que pourrait facilement faire naître l'unité du style dans une ville moderne, est écartée ici par le fait des règlements de la police des constructions qui prescrivent entre les maisons des intervalles de 3 mètres, dans certaines rues même de 10 mètres. Ces intervalles ont un but hygiénique, ils ont aussi pour mission de faciliter le travail des pompiers en cas d'incendie, question importante dans une ville où l'eau n'est pas très abondante.

Chaque maison forme ainsi un hôtel isolé dont l'architecture est traitée en vue des angles visibles en perspective.

Cette disposition donne beaucoup de charme aux rues, les effets d'ombre et de lumière y jouent un rôle considérable, et les bouquets de verdure qui, de distance en distance, jaillissent entre les maisons, donnent beaucoup de gaieté à l'ensemble.

Les quatre faces étant libres, le plan est généralement simple; pour ne pas perdre de place du côté de la rue au rez-de-chaussée, l'entrée est presque toujours placée sur une façade latérale.

La cage d'escalier, largement percée entre les paliers, répand la lumière dans le vestibule sur lequel toutes les pièces principales ont accès.

Chaque maison soignée est pourvue de balcons en fer sur la façade postérieure, ces balcons en fer communiquent avec les chambres à coucher, ils sont utilisés pour différents tra-

vaux de ménage, la famille y passe les soirées pendant la belle saison.

Les pièces de réception, situées de préférence sur la rue, sont pourvues d'une tourelle ornant la façade principale, et permettant de voir le trottoir.

La cuisine doit aussi avoir accès sur un balcon spécial, situé sur une façade latérale, derrière la cage d'escalier.

Tandis que la façade principale est généralement en pierre jaune clair, le socle et quelquefois le rez-de-chaussée en grès rouge, les façades latérales sont en briques et mettent des notes vives entre les maisons dans la perspective des rues.

Les deux maisons dont nous donnons ici le dessin sortent, pour les formes, du genre usuel, l'une est de M. Mayer, l'autre de MM. Schmid et Burkhardt.

La première caractérise assez bien le type de plan que nous venons de décrire, le style renaissance allemande, dans lequel le détail est tenu, est très sage, il est sous l'influence du style dominant.

La seconde, par contre, est bien dans le goût moderne allemand, mais Stuttgart possède peu, jusqu'à présent, de spécimens de cette architecture tapageuse, très à la mode dans d'autres villes.

Le genre adopté par MM. Schmid et Burkhardt convient, du reste, très bien à l'emplacement de la maison, formant angle de deux rues monotones; cette maison donne un air de gaieté à tout son entourage, la couleur est aussi brillante que la silhouette, la pierre rouge est mêlée à la brique chamois, les lunettes des fenêtres sont peintes sur fond bleu, le toit est émaillé vert et brun. Les fers forgés, avec leurs cartouches et leurs fleurs, corsent le tout d'un noir intense.

Le terrain étant fort exigü, il nous semble que les architectes en ont tiré parti d'une façon très habile; usant sur chaque face du droit de saillie de 1 mètre, ils ont prolongé les chambres entières en forme de tourelles; supprimons ces appendices et il ne reste presque plus rien du plan. Cette maison fait plaisir à voir, parce qu'elle détonne sur un fond tranquille, c'est ce qui donne du charme aux créations isolées du même genre à Stuttgart.

Si, par contre, la rue entière est bordée de ces déchirements de ligne, comme cela se voit dans d'autres villes d'Allemagne, l'œil est fatigué par l'agitation des formes et des couleurs, il demande grâce, et s'il quitte un instant le tumulte de la rue, il voudrait pouvoir se reposer sur un alignement tranquille.

LAMBERT ET STAHL.

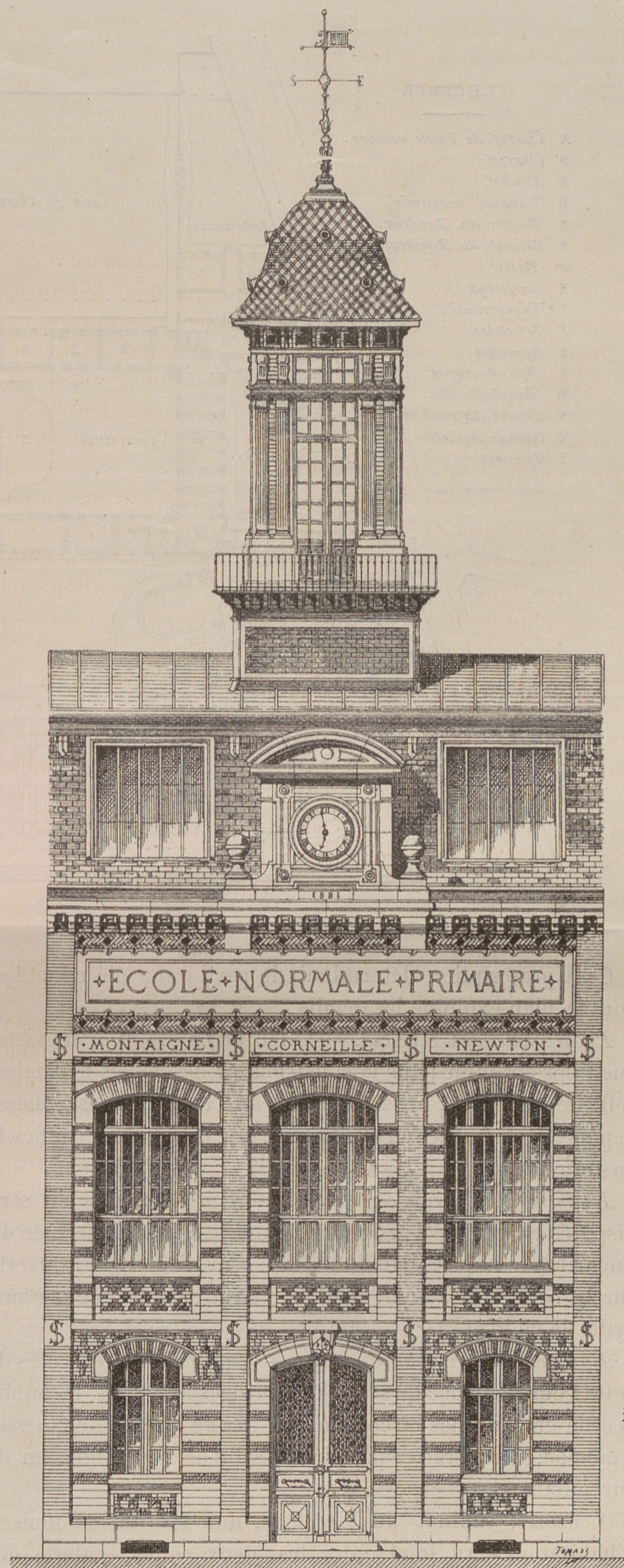
## ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

A ROUEN

PLANCHES 69, 70, 71 ET 72.

C'est en 1879, que le conseil général de la Seine-Inférieure décida la reconstruction de l'Ecole normale d'instituteurs sur les terrains de l'ancien asile Saint-Yon, quartier Saint-Sever de Rouen.

L'ancienne école de la rue Saint-Lô, occupait les bâtiments d'une abbaye de Genovéfains; supprimée à la Révolution, cette abbaye longeait l'enceinte primitive de la ville et occu-

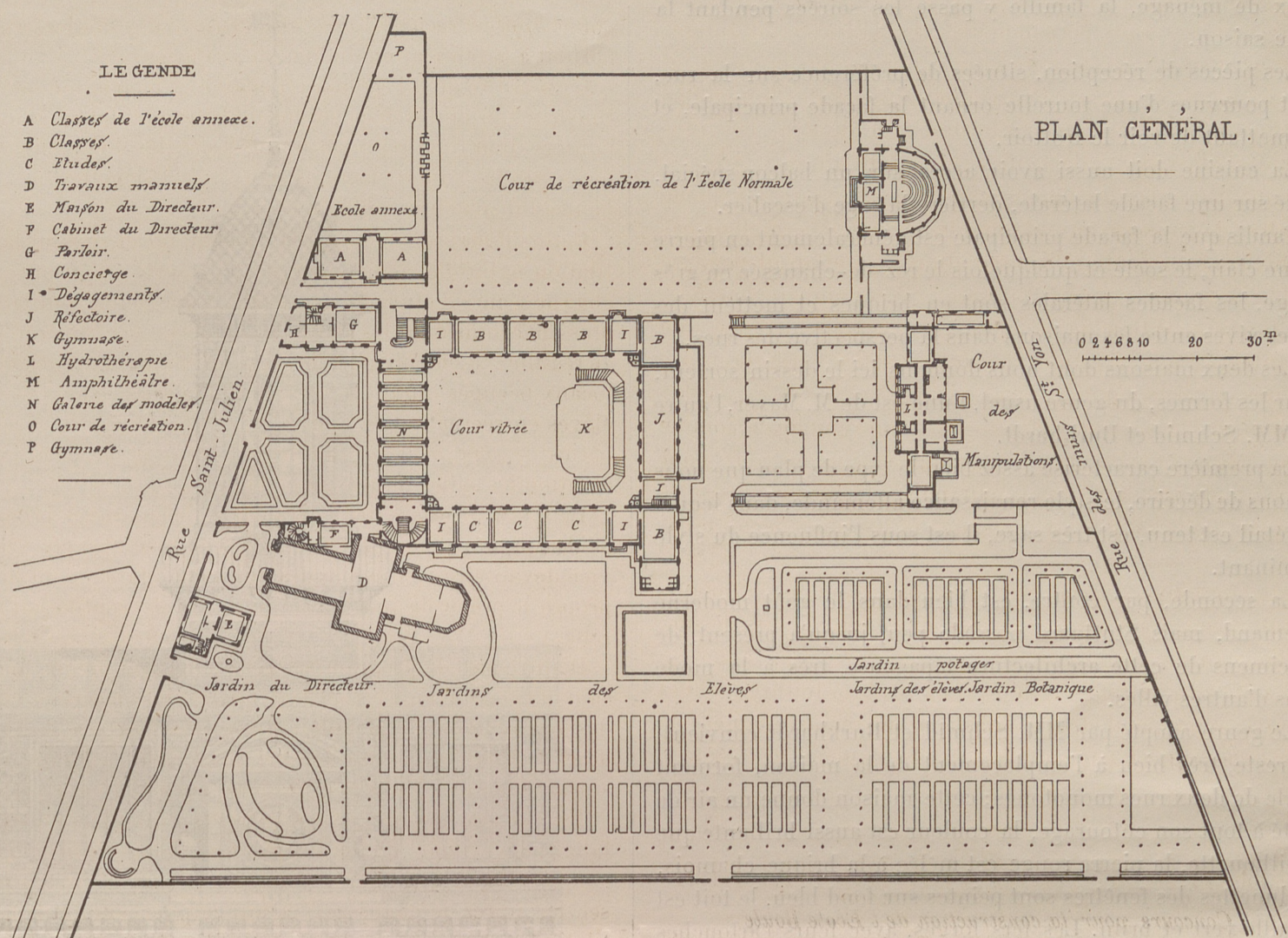


Détail du motif central de la façade.

paît l'emplacement d'un temple antique consacré à Roth, divinité qui aurait donné son nom à la cité Rothomagus.

Le nouveau terrain de l'école mesurait 27,000 mètres.

Le conseil général a imposé à l'architecte : 1° le réemploi d'un sous-sol, en forme de quadrilatère, devant constituer une cour intérieure, 2° la conservation de la chapelle de l'ancien noviciat de Saint-Yon.



Cette prescription déterminait le parti qui a été adopté et dont le plan explique les détails.

*Programme des services.* — Bien qu'en 1879, il n'existât aucun programme pour la construction des écoles normales, celle de Rouen est aussi complète que toutes celles édifiées, depuis cette époque, en conformité des programmes officiels postérieurs.

*Ecole normale proprement dite.* — Les bâtiments en sont disposés autour de deux cours ; l'une est la cour fermée du quadrilatère imposé, et l'autre, dite cour d'entrée, est ouverte sur la rue Saint-Julien, dont elle n'est séparée que par une grille de clôture.

*Bâtiments de la cour d'entrée.* — Les trois autres côtés de cette cour sont occupés par les services auxquels le public accède en certaines circonstances ; savoir à rez-de-chaussée, à gauche, concierge et parloir, et salle de la commission de surveillance.

A droite, cabinet du directeur, non loin de sa maison d'habitation. Au fond entre les deux cours, galerie des modèles, des dessins, des ouvrages des élèves (travaux manuels etc). Le premier étage comprend à gauche, infirmerie, (salle de consultation, de pharmacie, d'infirmerie, laboratoire, dortoir, chambre d'isolement, water-closets) à droite cabinet de l'économe.

*Grande salle.* — Le bâtiment du fond est occupé dans toute sa longueur par une salle unique, divisée moralement en trois parties, les collections d'histoire naturelle, le cabinet de physique et la bibliothèque au centre.

Des vitrines garnissent les côtés de cette salle, dont le milieu est occupé par de grandes tables de lecture.

La réunion, dans une même pièce, de tous les documents écrits et en nature présente de très grands avantages pour l'étude et pour la surveillance. Dans les autres écoles normales de France, les cabinets de physique, d'histoire naturelle et de lecture constituent des salles distinctes, et plus coûteuses de construction qu'un local sans refends. Cette absence de refends donne à Rouen une ampleur due uniquement à l'économie de sa conception. C'est là également que se tiennent les petites fêtes de l'école, et le cadre, scientifique et littéraire, qui les abrite, ne leur retire rien de leur gaieté.

Si nous insistons sur cette salle, c'est qu'elle constitue l'une des originalités de l'école de Rouen.

Au-dessus, sont les salles de dessin.

*Bâtiments de la cour vitrée.* — Nous venons d'énumérer les services contenus dans le bâtiment séparant les deux cours. Les trois autres côtés de la cour vitrée sont occupés à rez-de-chaussée, par les salles de classes, d'études, et le réfectoire, ce dernier à parois entièrement couvertes de faïence.

La cuisine (celle de l'ancien asile Saint-Yon) est sous le réfectoire : deux monte-plats et un escalier assurent les communications.

Le premier étage comprend les dortoirs, lavabos, dépôts de linge, salles de maîtres, de physique, etc.

Le second étage a la même affectation.

*Cour vitrée et gymnase.* — La cour centrale, d'une superficie de 1200 mètres, est couverte par un *vitrage mobile* en par-



tie. Toute la partie centrale de ce vitrage peut rouler par moitié sur des rails perpendiculaires à la rue Saint-Julien.

La nécessité de cette cour vitrée, à usage de gymnase, et son économie résultent du réemploi imposé des fondations du quadrilatère et aussi du climat de Rouen, des plus humides, ainsi que l'atteste un surnom fort connu.

D'une part, les fondations conservées laissaient à peine 7 mètres d'épaisseur aux bâtiments, ce qui ne permettait pas d'y prélever un couloir de circulation. Si on faisait pour ce couloir un mur extérieur nouveau, l'économie recherchée, par la conservation des fondations, disparaissait ainsi que l'avantage d'une aération, pour les salles, résultant des fenêtres ouvertes sur deux faces opposées.

Enfin, si l'on ne couvrait pas cette cour, employée comme préau couvert, salle de gymnastique et comme abri pour deux grands escaliers, il devenait indispensable de construire ce préau, cette salle de gymnastique et les cages de ces escaliers.

La cour vitrée a donc évité la construction des bâtiments devant recevoir ces divers services, outre les couloirs de surveillance et de circulation.

Il a été fait, autrefois, à cette cour vitrée (à toiture mobile) le grave reproche d'être un obstacle au renouvellement de l'air de la cour, et, par suite à la bonne hygiène de l'école.

(A suivre.)

## L'ÉCOLE MUNICIPALE DU MEUBLE

Concours pour la construction de l'École Boule  
rue de Reuilly à Paris.

(Voyez page 347.)

Comme il était facile de le prévoir et juste de l'espérer, le jury a surtout distingué, parmi les vingt-six projets exposés à la salle Saint-Jean, ceux dont une sage appréciation des données économiques du programme avait inspiré la conception et dirigé l'étude.

Le terrain choisi, auquel donne accès l'extrémité d'un passage long de 134 mètres sur 5 m. de largeur et desservant deux groupes scolaires voisins, ce terrain est enclavé à son pourtour et allongé de 112 m. sur une largeur de 43 m.

S'il s'était agi d'y élever, tout simplement, des ateliers industriels, l'économie la plus élémentaire eût indiqué des apprentis adossés au pourtour, contre les murs mitoyens. C'est ainsi que sont disposés la plupart des ateliers d'ébénisterie du faubourg Saint-Antoine. L'établissement d'abris pour les travaux industriels comporte la recherche de dispositions et de procédés rigoureusement économiques.

Si, au lieu d'une école, le programme eût comporté l'emploi de ce terrain enclavé, en bâtiments, cours et jardins d'habitations, d'usage et d'agrément privés, on devait s'attacher à garnir encore les clôtures mitoyennes susceptibles de s'élever, en ce quartier populeux, avec des bâtiments de six étages, et à dissimuler ces écrans, aux surfaces toujours si tristes, en prenant le jour et l'air en plusieurs cours ou jardins intérieurs, bien entourés de façades, bien meublés par une architecture d'un aspect réchauffant et confortable.

Ici, ni l'un ni l'autre de ces partis généraux ne convenait à ce moyen terme, à cet établissement mixte d'école du Meuble dont le programme résumé faisait l'objet de notre premier

article: On demandait, en réalité, un groupe d'ateliers classiques pour l'apprentissage raisonné et artistique des métiers se rapportant à la fabrication du Meuble à Paris.

C'est-à-dire qu'à l'économie relative et bien entendue de la construction et des dispositions de bâtiment devait se joindre l'observation rigoureuse de toutes les règles d'hygiène réclamées par les administrations dans la construction des bâtiments d'instruction publique.

Cette observation concernait: l'éclairage et surtout la ventilation naturelle à ménager, de telle sorte qu'on pût, après chaque séance d'étude ou de travail, organiser la ventilation la plus énergique dans les classes et ateliers; le chauffage facile et régulier, à obtenir par des moyens hygiéniques, pour les locaux occupés durant le jour; enfin la réserve aux ébats des élèves en récréation de la plus grande partie des surfaces non bâties — *vide principal* sur lequel devaient prendre jour et aération les salles de travail et d'étude.

Le service, c'est-à-dire le transport des matières premières et des produits manufacturés, du combustible, etc., ce service devait être facilité par des dégagements, laissant libre et propre le préau de récréation, le centre de ventilation naturelle.

D'autre part, le programme très étudié, très précis, fournissait aux concurrents les surfaces *minima* nécessaires à chacun des locaux indiqués. Il fallait trouver ces surfaces *habitables*, dont le total était considérable, sans nuire à l'ampleur des surfaces laissées libres pour les nécessités hygiéniques.

Un certain nombre de concurrents avaient compris qu'il fallait développer là, en ce terrain allongé, des bâtiments simples, dégagés sur toutes leurs faces, pour la circulation du service au rez-de-chaussée, l'éclairage plus complet et la ventilation naturelle; ne point multiplier les cours, et ne les point entourer de bâtiments élevés qui les auraient fermés de tous côtés.

C'est pourquoi, le projet n° 1 par exemple (*M. Breton*) — auquel on est surpris de ne voir accorder aucune prime — avait su réduire la surface bâtie à sa plus simple expression, étageant les services en une grande « longère » avec une aile en retour d'équerre; longère disposée dans le sens du terrain; et laissant libre un préau considérable, ouvert ainsi sur deux côtés (un grand et un petit); trois escaliers se partageaient le service des étages d'ateliers et de classes; un chemin de service isolait postérieurement les bâtiments de la clôture mitoyenne. Enfin l'entrée, étranglée par le passage susdit, s'élargissait ici en une petite avant-cour donnant accès, d'un côté à l'administration située près de l'entrée, de l'autre au chemin de service et, au milieu, à l'établissement proprement dit et à son grand préau.

*M. Decron* (n° 23) à eu le *premier prix* avec un parti tout aussi rationnel, économique et hygiénique que celui de *M. Breton*, mais plus encombré peut-être par deux ailes accrochées en équerre sur son grand bâtiment long et qui resserraient le *vide principal* à réserver (le préau); en fermant encore, à l'entrée, un jardin — que le programme ne disait pas devoir être séparé du préau autrement que par une bonne clôture — et, au fond du plan, une cour de service assez embarrassée pour que la circulation des voitures n'y soit pas très facile. La grande cour était, ici encore, resserrée par un apprentis garnissant la mitoyenneté. Quoi qu'il en soit, c'est bien entre *M. Breton* et *M. Decron* qu'on pouvait placer les chances principales de succès, tant à cause de l'aération bien entendue, de l'éclairage abondant et du dégagement com-

mode et hygiénique de leurs bâtiments. Au surplus, l'un et l'autre de ces architectes avaient su, dans le choix et l'emploi des matériaux, se conformer aux recommandations d'économie jointes au programme, sans pour cela avoir négligé de donner à leurs élévations ce caractère de dignité solide, de tranquille bonhomie relevée d'une pointe de couleur, qui n'excluent point la simplicité et l'économie dans la structure.

M. Blavette (n° 9) a obtenu pour son projet une *troisième prime*. Son parti très simple se rapprochait de l'idéale simplicité; mais, pour l'orientation de son préau, notre confrère semble avoir oublié que l'ombre ne doit pas être absolue. là où l'humidité ne peut être combattue autrement que par les rayons solaires — puisque le vent n'y souffle pas. Le plan de M. Blavette pouvait être retourné et tout devenait au mieux en réservant, toutefois, un passage de service en dehors du préau; en débarrassant la petite cour d'entrée du pavillon d'administration qui semblait s'y promener. D'ailleurs, était à signaler la fort belle construction de l'ensemble principal, en pierre et briques au soubassement, piles de briques aux deux étages, et pans de fer vitrés au troisième étage. C'était là, en somme, un projet des plus remarquables, par l'étude raisonnée de la structure et l'effet extérieur obtenu avec assez d'économie.

M. Guyon (n° 12), chez qui l'on entrerait d'une façon un peu bien étranglée, avait eu l'idée d'installer, au rez-de-chaussée, des ateliers couverts de combles dits « en dents-de-scie » à versants garnis de châssis d'éclairage : c'était de la pratique industrielle; et cela ne retirait ni air ni jour au très grand préau qu'il avait gardé bien ouvert. Son chemin de service n'offrait guère qu'une ruelle en cul-de-sac d'où les charrettes, une fois engagées, devaient sortir à reculons. Mais cela pouvait s'arranger : et le jury a donné la *seconde prime* au projet de M. Guyon.

M. Durand avait divisé, en trois cours séparées par des bâtiments, ses surfaces libres de constructions : ce qui réduisait peut-être trop son préau, source principale d'éclairage et d'aération pour tout l'établissement. C'était, d'ailleurs, un projet fort raisonnablement étudié.

L'espace nous manque pour rapporter ici diverses remarques faites sur des projets non primés intéressants à divers titres. Citons, néanmoins, l'École de M. Deloir, très simple de parti, éclairée largement, mais où les escaliers étaient trop rares; celle de M. Esquié, très jolie sous le rapport des dispositions aimables d'un plan, décoratif — monumental même — le préau couvert servant de

vestibule; service imprévu; dépense trop considérable; mais étude fort intéressante sous le rapport de la forme et des proportions, de l'ingéniosité et du pittoresque effet de la structure.

D'autre part, s'offraient des projets où deux ou trois ruelles, trois et quatre courettes, servant de séparation et de puisards entre des bâtiments accumulés, n'auraient pu fournir qu'un jour verdâtre et un air humide aux malheureux apprentis entassés sur ces étagères à moisissure.

On ne voudrait pas de ces choses-là pour des maisons de correction.... Et pourtant cela se dispose ainsi, trop ordinairement, et à la demande d'industriels trop économes, pour y empiler des ouvriers de tous métiers avec leurs apprentis. Il n'y aura pas de mal à leur fournir des modèles officiels empreints à la fois de sens commun et d'économie.

E. R.

## CONCOURS

### VILLE DE SAINT-NAZAIRE

Le programme du concours, déjà annoncé, pour la construction d'un théâtre est déposé aux bureaux de la *Construction moderne*, 17, rue Bonaparte, Paris.

## NOMINATIONS

### ARCHITECTE MUNICIPAL

M. Xavier Ferrand, architecte en chef de la ville de Limoge, choisi parmi soixante-douze concurrents, vient d'être nommé directeur des travaux et architecte en chef de la ville de Cannes.

### OFFICIER D'ACADÉMIE

Lors de la cérémonie de la pose de la première pierre de l'hospice intercommunal de Fontenay-sous Bois et Montreuil, M. le préfet de la Seine a remis la palme d'officier d'Académie à l'architecte de l'hospice, M. Lequeux.

## NOUVELLES

### DÉPARTEMENTS

Congrès archéologique de France. — Cette Société, fondée à Caen en 1834, reconvenue d'utilité publique, tiendra sa cinquante-septième session à Brive (Corrèze), du mardi 17 juin au mardi 24 du même mois.

La souscription est de 10 francs et donne droit à un volume contenant les comptes rendus des séances. Les adhésions doivent être envoyées à M. J.-B. Bosredon, trésorier du congrès, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brive.

### PARIS

Académie des Beaux-Arts. — Les candidats à la place vacante dans la section d'architecture, par suite du décès de M. J.

André, sont : MM. Ancelet, Corroyer, Duter, Guadet, Guillaume, Hardy, Pascal et Sédille.

Le métropolitain de Paris. — D'après les *Annales industrielles*, les principaux établissements financiers de Paris se sont mis d'accord pour la création d'une société à capital-actions relativement restreint (15 à 20 millions) avec faculté d'émettre la quantité d'obligations dont le revenu serait garanti par l'Etat.

Quant au projet de tracé on ignore encore quelle est la solution adoptée; et les *Annales* s'étonnent qu'un silence absolu soit gardé sur une affaire de cette importance, étant donné surtout qu'il y aurait, paraît-il, des signatures échangées.

Ouverture du boulevard Raspail, entre le boulevard Saint-Germain et la rue de Grenelle (7<sup>e</sup> arrondissement). — Un arrêté de M. le Préfet de la Seine, en date du 24 avril, dispose qu'en exécution du décret du 20 février dernier déclarant cette voie d'utilité publique, le plan parcellaire des propriétés dont la cession est nécessaire, en totalité ou en partie, pour exécuter l'opération dont il s'agit, restera déposé à la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement pendant huit jours à partir du 28 avril, pour que chacun puisse produire ses observations sur l'application du plan, aux propriétés qui y sont désignées.

La décoration sculpturale du jardin du Carrousel. — Le nouveau jardin du Carrousel va être orné de onze groupes ou statues. Les places en sont déjà marquées. C'est M. Guillaume, architecte du Louvre, qui a été chargé de choisir ces œuvres. Il a terminé son travail depuis longtemps, mais une petite difficulté administrative a retardé le placement des groupes et statues dont il s'agit.

L'administration des beaux-arts avait à fournir les statues, et l'administration des bâtiments civils les socles. Or, pendant plusieurs jours, l'administration des beaux-arts a attendu, pour livrer les statues, que l'administration des bâtiments civils ait livré les socles, et celle-ci ne voulait s'exécuter que lorsque les statues auraient été fournies.

A la suite de ces démarches de l'administration du Louvre, l'administration des beaux-arts s'est enfin départie de son attitude et elle vient de livrer à M. Guillaume les œuvres qu'il sollicitait.

Voici la liste de ces ouvrages :

Les *Exilés*, de Mathurin Moreau, et la *Judith*, de Lanson. Ces deux groupes répondront dans le nouveau jardin à ceux de Lepautre existant déjà.

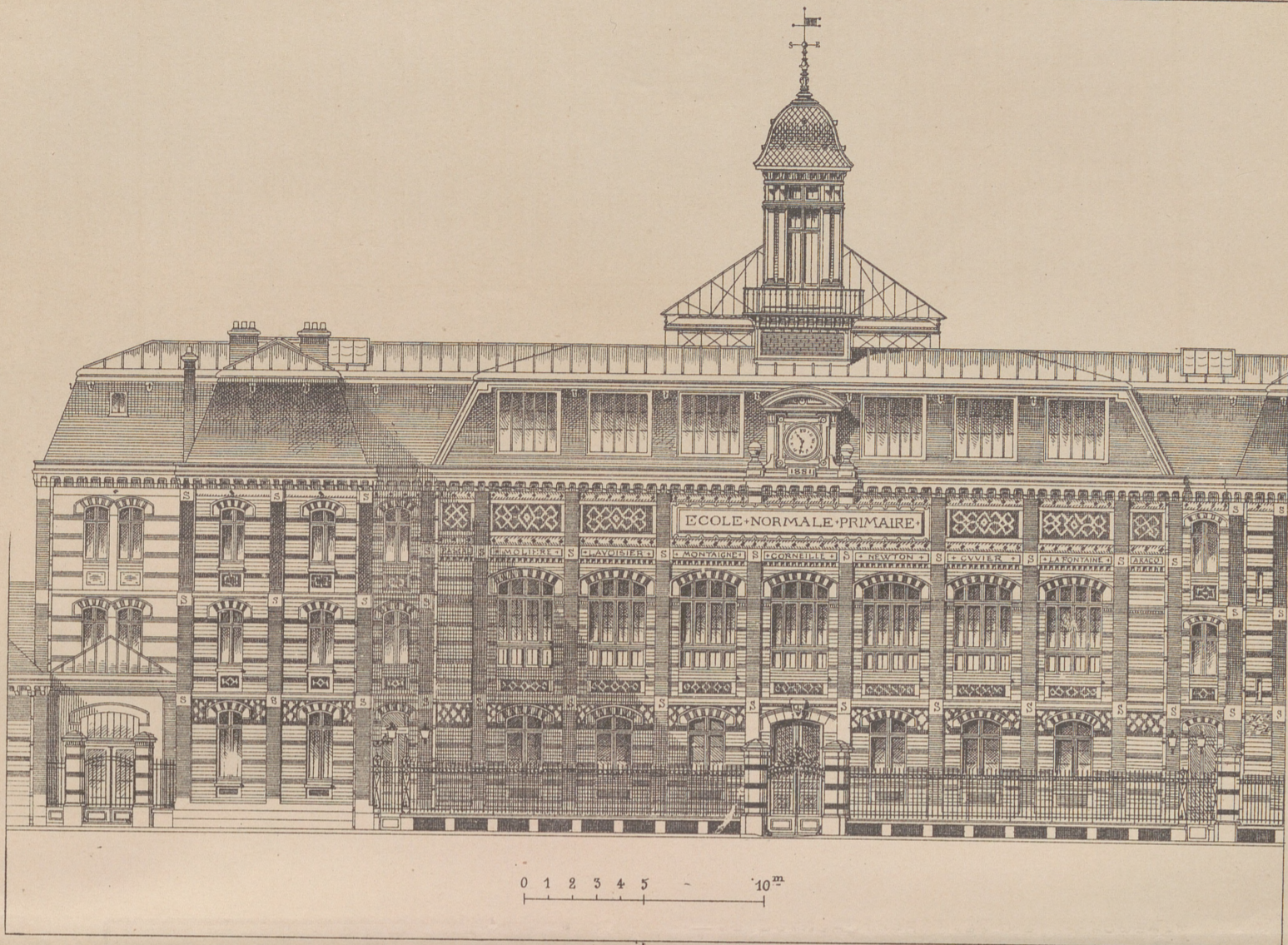
Le *Quand même*, de Mercié, qui sera placé un peu en avant de l'arc de Triomphe du Carrousel, dans l'allée centrale.

Puis la *Pénélope*, de Maniglier, l'*Agrippine*, de Maillet, l'*Élégie*, de Caillé, la *Velleda*, de Maindron, le *Ganymède*, de Barthélemy, la *Suzanne*, de Marqueste, le *Léandre*, de Guitton, la *Vigne française*, de Becquet.

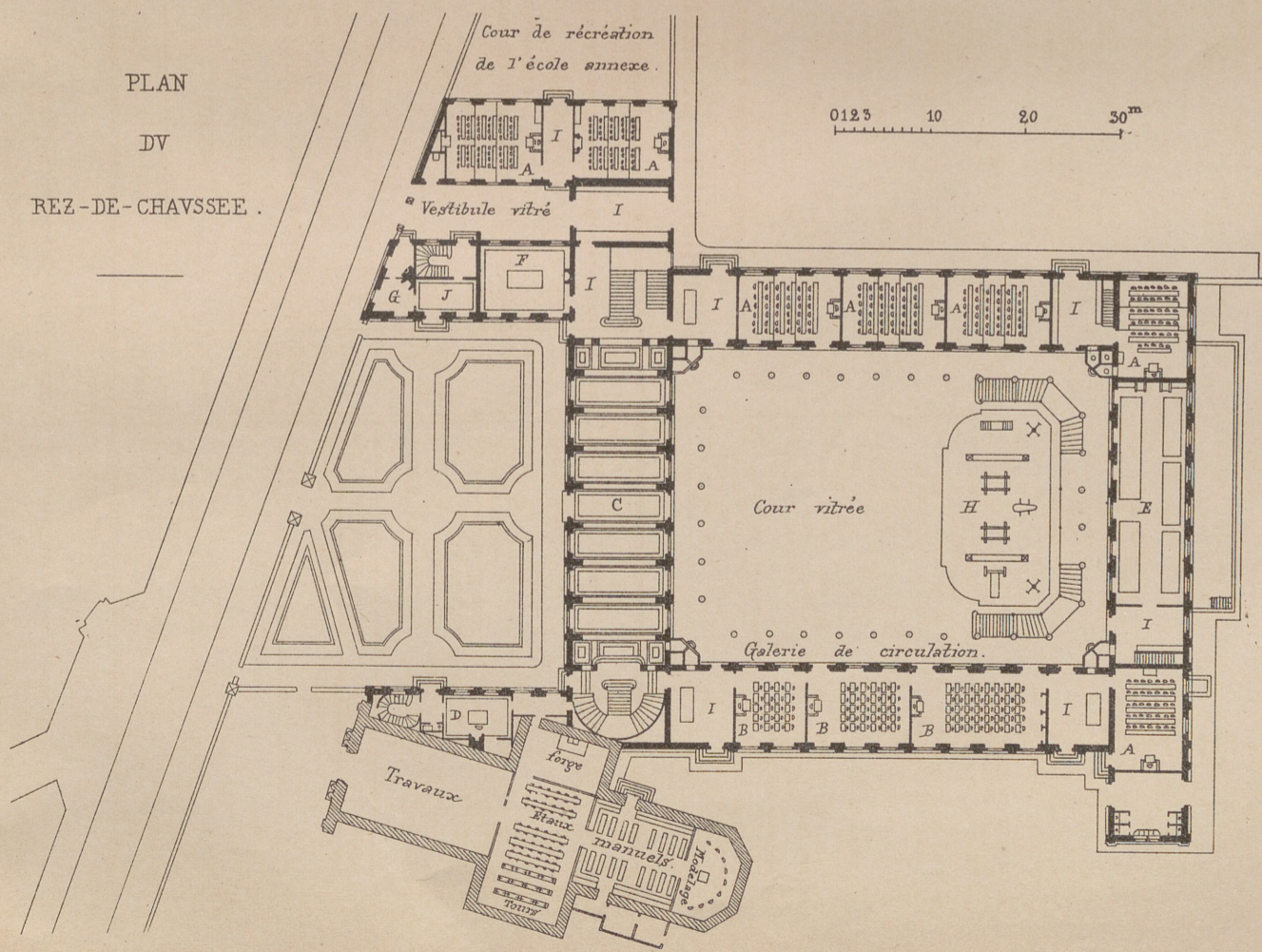
La décoration sculpturale du jardin sera complétée par douze vases.

Le Gérant : P. PLANAT.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.



PLAN  
DV  
REZ-DE-CHAUSSÉE.



LEGENDE

- A Classes.
- B Etudes.
- C Galerie des modèles.
- D Cabinet du Directeur.
- E Réfectoire.
- F Parloir.
- G Concierge.
- H Gymnase.
- I Dégagements.
- J Vestibule.

ECOLE NORMALE PRIMAIRE A ROUEN - ARCH: M. LEFORT





MAISON A STUTTGART - ARCH<sup>ES</sup> M.M. SCHMID ET BURKHARDT



# PRIX COURANT LÉGAL DES MARCHANDISES EN GROS

SUR LA PLACE DE PARIS

Cote officielle rédigée par les Courtiers de Marchandises, assermentés au Tribunal de Commerce de la Seine.

Cours du 19 au 26 avril 1890

| SUCRES<br>1890                  | BLANC N° 3      | ROUX, BASE 88°  | ROUX ACQUITTÉS<br>BASE 88° | STOCK<br>DES SUCRES<br>INDIGÈNES<br>A PARIS | RAFFINÉS                        |                                 |
|---------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
|                                 | les 100 k. nets | les 100 k. nets | les 100 k. nets            |                                             | BONNE SORTIE<br>les 100 k. nets | BELLE SORTIE<br>les 100 k. nets |
| Lundi... 21 avril ..            | 34 50 à ..      | 32 .. à ..      | 84 25 à ..                 | 148.695                                     | 105 ..                          | 106 ..                          |
| Mardi... 22 — ..                | 34 50 à ..      | 32 .. ..        | 84 25 ..                   | 147.842                                     | 105 ..                          | 106 ..                          |
| Mercredi 23 — ..                | 34 50 à ..      | 32 .. 31 75     | 84 25 84 ..                | 146.639                                     | 105 ..                          | 106 ..                          |
| Jeudi... 24 — ..                | 34 50 à ..      | 32 .. 31 75     | 84 25 84 ..                | 145.394                                     | 104 50                          | 105 50                          |
| Vendredi 25 — ..                | 34 50 à ..      | 31 75 32 ..     | 84 .. 84 25                | 143.972                                     | 104 50                          | 105 50                          |
| Samedi.. 26 — ..                | 34 50 à ..      | 31 75 32 ..     | 84 .. 84 25                | 143.559                                     | 104 50                          | 105 50                          |
| Cote moyenne de la semaine..... | 34 50           | 31 916          | 84 166                     |                                             |                                 |                                 |

| HUILES<br>(les 100 kilogrammes<br>hors barrière.)<br>1890 | COLZA D'EUROPE                |                               | LIN BRUTE<br>TOUS PAYS<br>les 100 kil | ESPRITS FINS,<br>1 <sup>re</sup> qualité, 90°<br>non logé, ent. Paris.<br>1890 | COTE OFFICIELLE<br>l'hectolitre | STOCK<br>DE PARIS<br>pipes |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------|
|                                                           | BRUTE TOUS PAYS<br>les 100 k. | ÉPURÉE EN TONN.<br>les 100 k. |                                       |                                                                                |                                 |                            |
| Lundi... 21 avril ..                                      | 69 ..                         | 79 ..                         | 58 25                                 | Lundi... 21 avril                                                              | 33 50 à ..                      | 20.200                     |
| Mardi... 22 — ..                                          | 69 ..                         | 79 ..                         | 58 ..                                 | Mardi... 22 —                                                                  | 35 50 ..                        | 20.150                     |
| Mercredi 23 — ..                                          | 69 ..                         | 79 ..                         | 58 ..                                 | Mercredi 23 —                                                                  | 36 .. ..                        | 20.150                     |
| Jeudi... 24 — ..                                          | 70 ..                         | 80 ..                         | 58 ..                                 | Jeudi... 24 —                                                                  | 36 .. ..                        | 20.125                     |
| Vendredi 25 — ..                                          | 70 50                         | 80 50                         | 58 ..                                 | Vendredi 25 —                                                                  | 36 .. ..                        | 20.075                     |
| Samedi.. 26 — ..                                          | 70 50                         | 80 50                         | 58 ..                                 | Samedi.. 26 —                                                                  | 36 .. ..                        | 20.000                     |

**COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX**  
Paris, le 28 avril 1890.

|                                                          | Ach.   | Vend.  |
|----------------------------------------------------------|--------|--------|
|                                                          | fr. c. | fr. c. |
| Lingots or, très fin, kil. 3,434 fr. 44 à 1000/1000..... | pair.  | 2 ..   |
| Arg. fin, le kil. 248.89 à 1,000/1000, perte.....        |        |        |
| Argent fin à Londres.....                                | 43 1/2 | .. /.  |
| Quadruples espagnols.....                                | 80 50  | 80 70  |
| — colomb. et mex.....                                    | 80 50  | 80 70  |
| Piastres mexicaines.....                                 | 3 70   | 3 95   |
| Souverains anglais.....                                  | 25 13  | 25 25  |
| Banknotes.....                                           | 22 30  | 25 33  |
| Aigles des États-Unis.....                               | 25 60  | 25 80  |
| Guillaume (20 marks).....                                | 24 50  | 24 60  |
| Impériales (Russie).....                                 | 20 50  | 20 60  |
| Couronnes de Suède.....                                  | 27 50  | 27 60  |
| Duc. d'Autr. k. 3,388 83.....                            | pair.  | .. ..  |
| Piastres.....                                            | 43 3/4 | .. ..  |
| Lires italiennes.....                                    | 1/8    | 0/0    |

**FARINES** (Cours des 12 marques à 159 kil. bruts)

|             | 1890          | 1889        | 1888          |
|-------------|---------------|-------------|---------------|
| Lundi.. 21  | 54 50 à 54 75 | .. .. à ..  | 54 50 à 54 75 |
| Mardi.. 22  | 54 75 55 ..   | .. ..       | .. ..         |
| Mercredi 23 | 55 .. ..      | 53 .. 52 75 | 55 .. ..      |
| Jeudi.. 24  | 56 .. ..      | 52 75 ..    | 54 50 ..      |
| Vendredi 25 | 55 75 ..      | 53 .. ..    | 54 50 54 75   |
| Samedi 26   | 55 50 ..      | 52 25 53 .. | 54 75 55 ..   |

**SUIFS** (Prix aux 100 kilos.)

|                                                   |               |
|---------------------------------------------------|---------------|
| Suif (boucherie de Paris) 43° 1/2 en pains.....   | 59 75         |
| Suif fondu 44° enfuté, de toutes provenances..... | 60 ..         |
| Acide stéar. ne de saponification.....            | 90 .. à 95 .. |
| Acide stéar. de distillation.....                 | 85 .. à 90 .. |
| — oléique de saponification.....                  | 58 .. à ..    |
| — de distillation.....                            | 54 .. à ..    |
| Glycérine brute 28° de saponification.....        | 100 .. à ..   |

**BILLETTS DE BANQUE**

|                   |           |
|-------------------|-----------|
| Anglais.....      | .. ..     |
| Allemands.....    | 1 23      |
| Autrichiens.....  | 1 99      |
| Russes.....       | 2 46      |
| Hollandais.....   | 2 08      |
| Belges 3 0/0..... | 3 .. 0/00 |
| Suédois.....      | 1 36 0/0  |
| Américains.....   | 5 10      |
| Italiens.....     | 1/2 0/0   |
| Suisses.....      | 1/2 0/0   |

**Le comptoir LYON-ALEMANT achète ainsi qu'il suit les matières précieuses:**

**MATIÈRES D'OR**

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| Vieux Paris.....                  | 280       |
| Boîtes montres et tabatières..... | 250       |
| Or plein.....                     | 242 à 245 |
| Or creux.....                     | 235 à 240 |
| Jaseron.....                      | 235       |

**MATIÈRES D'ARGENT**

|                                   |                 |
|-----------------------------------|-----------------|
| Vieux Paris.....                  | .. ..           |
| Coq.....                          | .. a            |
| Nouveau.....                      | .. ..           |
| 2° Titre.....                     | 123             |
| Platine.....                      | le gramme 1 fr. |
| Lingots d'or.....                 | pair            |
| Lingots d'argent doré, perte..... | 2 63 0/0        |
| Piastres du Chili et Pérou.....   | 3 55            |

**MÉTAUX — 26 avril.**

| A L'ACQUITTÉ, les 100 kilos.                                | 1890             | Cours de la sem. préc. | Cours de la sem. corres. |         |
|-------------------------------------------------------------|------------------|------------------------|--------------------------|---------|
|                                                             |                  |                        | de 1889                  | de 1888 |
| Cuivre, Chili en barres, premières marques. liv. Havre..... | 137 50 135 ..    | 140 ..                 | 205 ..                   | .. ..   |
| Cuivre Chili en barres, marque ordinaire. liv. Havre.....   | 132 50 130 ..    | 103 ..                 | 200 ..                   | .. ..   |
| Cuivre en lingots et plaques.....                           | 135 .. 135 ..    | 142 50                 | 202 50                   | .. ..   |
| — Best Selected.....                                        | 142 50 142 50    | 115 ..                 | 207 50                   | .. ..   |
| — Minéral de Corocoro, les 100 kil. cuivre contenu.....     | .. ..            | 120 ..                 | 180 ..                   | .. ..   |
| Étain Banca liv. Hav. ou Par.....                           | 252 50 246 25    | 248 75                 | 440 ..                   | .. ..   |
| — Billiton.....                                             | 250 .. 242 50 .. | .. ..                  | 432 50                   | .. ..   |
| Étain Détroit.....                                          | 245 .. 238 75    | 243 75                 | 430 ..                   | .. ..   |
| — Australie.....                                            | .. ..            | .. ..                  | .. ..                    | .. ..   |
| — Angl. de Cornouailles, livr. Havre ou Rouen.....          | 245 .. 238 75    | 243 75                 | 390 ..                   | .. ..   |
| Plomb provenances diverses, marque ordin. liv. Havre.....   | 33 .. 33 ..      | 32 25                  | 35 50                    | .. ..   |
| Id. id. livr. Paris.....                                    | 33 75 33 75      | 33 25                  | 36 50                    | .. ..   |
| Zinc de Silésie. liv. Havre.....                            | 59 .. 56 50      | 47 50                  | 49 50                    | .. ..   |
| — Autres bonnes marq. —                                     | 58 .. 56 ..      | 46 75                  | 49 ..                    | .. ..   |
| — Paris.....                                                | 58 50 57 ..      | 47 ..                  | 49 50                    | .. ..   |

# MÉTALUX

Livrables à Paris. — Conditions d'usage. — 6 mois ou 3 0/0 d'escompte.

Cours du 17 avril au 1<sup>er</sup> mai 1890 (Divers changements).

LES 100 KILOS

| CUIVRES ROUGES                                                      |  |  |  | 100 k. | ÉTAIN (suite.)                                                                           |  | 100 k.             |
|---------------------------------------------------------------------|--|--|--|--------|------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------------|
| <i>Cours à partir du 1<sup>er</sup> avril 1890.</i>                 |  |  |  |        | <i>Cours à partir du 15 mai 1888.</i>                                                    |  |                    |
| En lingots. 2 <sup>o</sup> qual. 150 » — 1 <sup>o</sup> qual. 155 » |  |  |  |        | En feuilles (pour tout usage).....                                                       |  | 400 »              |
| <i>Cours à partir du 14 décembre 1889.</i>                          |  |  |  |        | Le rouleau (étain pur contre l'humidité) de                                              |  |                    |
| En planches, mesures du commerce.....                               |  |  |  | 182 50 | 4 feuilles de chacune 2,00 x 0,50                                                        |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | Poids du rouleau.....                                                                    |  | 1 <sup>o</sup> 000 |
|                                                                     |  |  |  |        | Surface 4,00. — Poids du mètre, 0 <sup>o</sup> 250...                                    |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | Prix: le mètre                                                                           |  | » »                |
|                                                                     |  |  |  |        | <b>TUYAUX DOUBLÉS D'ÉTAIN</b>                                                            |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | <i>Cours à partir du 6 décembre 1887.</i>                                                |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | (Épaisseur de l'étain demi-millimètre)                                                   |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | Épaisseur { 5 =/ 1/2 et au-dessus.....                                                   |  | 100 »              |
|                                                                     |  |  |  |        | en { 4 =/ 1/2 et 5 =/.....                                                               |  | 105 »              |
|                                                                     |  |  |  |        | millimètres { 3 =/ 1/2 et 4 =/.....                                                      |  | 110 »              |
|                                                                     |  |  |  |        | 3 =/ et au-dessus.....                                                                   |  | 120 »              |
|                                                                     |  |  |  |        | Plus-value, 10 0/0 pour diamètre inférieur                                               |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | à 0,020. Pour les expéditions, emballage,                                                |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | par couronne.....                                                                        |  | » 50               |
|                                                                     |  |  |  |        | <b>PLOMB</b>                                                                             |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | <i>Cours à partir du 30 avril 1890.</i>                                                  |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | En saumons.....                                                                          |  | 36 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | <i>Cours à partir du 1<sup>er</sup> avril 1890.</i>                                      |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | En tables ou tuyaux ordinaires.....                                                      |  | 45 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | Tuyaux de 0,010 à 0,019.....                                                             |  | 48 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | <b>VIEUX PLOMB</b>                                                                       |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | <i>Cours à partir du 30 avril 1890.</i>                                                  |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | Vieux pour échange, les 104 kilos.....                                                   |  | 10 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | Prix marchand, les 100 kil., planches et tuyaux                                          |  | 28 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | Fondus.....                                                                              |  | 25 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | <b>ANTIMOINE</b>                                                                         |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | <i>Cours à partir du 16 avril 1890.</i>                                                  |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | Anglais.....                                                                             |  | 200 »              |
|                                                                     |  |  |  |        | D'Auvergne.....                                                                          |  | 210 »              |
|                                                                     |  |  |  |        | <b>ZINC</b>                                                                              |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | <i>Cours à partir du 30 avril 1890.</i>                                                  |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | En lingots de Silésie et autres bonnes marq.                                             |  | 63 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | <i>Cours à partir du 24 déc. 1889.</i>                                                   |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | Laminé du n <sup>o</sup> 8 à 26.....                                                     |  | 80 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | Ondulé.....                                                                              |  | 80 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | A Bray (Eure) de la Vieille-Montagne.....                                                |  | 80 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | A Harfleur (Seine-Inférieure) Maison Hubin.....                                          |  | 80 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | <b>VIEUX ZINC</b>                                                                        |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | <i>Cours à partir du 30 avril 1890.</i>                                                  |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | Vieux pour échange 50 0/0 du cours laminé.....                                           |  | » »                |
|                                                                     |  |  |  |        | Rognures neuves de la Vieille-Montagne..                                                 |  | 45 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | Prix marchand zinc de couverture.....                                                    |  | 42 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | Chiffonnier.....                                                                         |  | 38 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | <b>ZINGS A SATINAGE ET A ZINGOGRAPHIE</b>                                                |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | Feuilles de dimensions correspondant                                                     |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | aux formats les plus usités du papier.                                                   |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | <i>Cours à partir du 30 janvier 1890.</i>                                                |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | Marchandise prise en gare de BAYEU (Eure). — 3 0/0 d'esc. au compt.                      |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | N <sup>o</sup> 7 épais. 0 <sup>o</sup> 235 poids au m. c. 2 <sup>o</sup> 45              |  | 82 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | 8 — 0 <sup>o</sup> 240 — 2 <sup>o</sup> 80                                               |  | 81 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | 9 — 0 <sup>o</sup> 245 — 3 <sup>o</sup> 15                                               |  | 78 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | 10 à 14 — 0 <sup>o</sup> 250 à 0 <sup>o</sup> 22 — 3 <sup>o</sup> 50 à 5 <sup>o</sup> 74 |  | 77 »               |
|                                                                     |  |  |  |        | On livre le zinc à zingographie avec plus-value                                          |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | de 30 fr. 0/0 k. sur les prix ci-dessus, m. condit.                                      |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | Emball. grat. p <sup>r</sup> commandes d'au moins 100 feuil.,                            |  |                    |
|                                                                     |  |  |  |        | au-dessous de 100, chaq. caisse est comptée 3 fr.                                        |  |                    |
| <b>ÉTAIN</b>                                                        |  |  |  |        |                                                                                          |  |                    |
| <i>Cours à partir du 30 avril 1890.</i>                             |  |  |  |        |                                                                                          |  |                    |
| Banca en lingots.....                                               |  |  |  | 260 »  |                                                                                          |  |                    |
| Anglais — .....                                                     |  |  |  | 255 »  |                                                                                          |  |                    |
| <i>Cours à partir du 5 mars 1890.</i>                               |  |  |  |        |                                                                                          |  |                    |
| En baguettes, plus-value.....                                       |  |  |  | 5 »    |                                                                                          |  |                    |
| En tuyaux de 9 m/m et plus; laminé de 4 m/m et plus.....            |  |  |  | 300 »  |                                                                                          |  |                    |

(Voir dans la partie non officielle les renseignements complémentaires.)



# BOIS DE SCIAGE

Dans Paris, non compris transport

Conditions d'usage — 6 mois ou 3 0/0 d'escompte.

Cours du 23 octobre 1889 au 1<sup>er</sup> mai 1890 (Les derniers changements sont du 29 avril 1890.)

COMPRIS DROITS D'OCTROI : 11 fr. 28 c. pour le Chêne; 9 francs pour le Sapin.

| CHÊNE DE CHAMPAGNE                                                       |                        | BON BOIS              | INFÉR.             | SAPIN DE LORRAINE                                                                       |                                                                                                                                                                    | B. BOIS  | INFÉR.                                |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------|
| FLOTTÉ JUSQU'À 3,75 DE LONG                                              |                        |                       |                    |                                                                                         |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| Entrevous                                                                | 027 × 24               | Lemét. lin.           | 1 <sup>er</sup> 30 | » 86                                                                                    | Madrier                                                                                                                                                            | 075 × 22 | Le mètre lin. 0 <sup>er</sup> 90 » 70 |
| Échantillon                                                              | 034 × 24               | id.                   | 1 60               | 1 06                                                                                    | Planche                                                                                                                                                            | 027 × 32 | id. » 75 » 65                         |
| id.                                                                      | 041 × 21               | id.                   | 1 65               | 1 10                                                                                    | id.                                                                                                                                                                | 034 × 32 | id. 1 » » 85                          |
| Membrure                                                                 | 078 × 16               | id.                   | 1 65               | 1 10                                                                                    | Chons pour remplissage                                                                                                                                             | id.      | » » » 25                              |
| Doublette                                                                | 054 × 32               | id.                   | 3 20               | 2 12                                                                                    | <b>PARQUETS</b>                                                                                                                                                    |          |                                       |
| Petit battant                                                            | 078 × 24               | id.                   | 3 40               | 2 26                                                                                    | CHÊNE. — Le mètre superficiel : brut 5                                                                                                                             |          |                                       |
| Gros battant                                                             | 110 × 32               | id.                   | 6 80               | 4 52                                                                                    | Merain chène du nord.                                                                                                                                              |          |                                       |
| Chevron                                                                  | 080 × 08               | id.                   | 1 30               | » 86                                                                                    | Frisés de 0 <sup>m</sup> 06 à 0 <sup>m</sup> 08..... 11 50                                                                                                         |          |                                       |
| Au-dessus de 3,75 de long. en plus                                       | 40 <sup>c</sup> /. » » |                       |                    |                                                                                         | Chêne dits de Hollande.                                                                                                                                            |          |                                       |
| Lambourde de 0.034 × 0.08. . .                                           | » »                    |                       |                    |                                                                                         | Frisés de 0 <sup>m</sup> 06 à 0 <sup>m</sup> 08..... 10 »                                                                                                          |          |                                       |
| id. 0.027 × 0.08. . .                                                    | » 20                   |                       |                    |                                                                                         | Frisés de 0 <sup>m</sup> 09 à 0 <sup>m</sup> 11..... 9 50                                                                                                          |          |                                       |
| <b>CHÊNE DIT DE HOLLANDE</b>                                             |                        |                       |                    | <b>CHÊNE ORDINAIRE</b>                                                                  |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| En épaisseurs de 0,027, 0,034, 0,040 et 0,054.                           |                        |                       |                    | Frisés { de 0,06 à 0,08 de largeur. 5 75                                                |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| Réduit à l'unité de 0,027 × 0,24.                                        |                        |                       |                    | de 0,027 } de 0,09 à 0,11 id. . . 5 50 4 »                                              |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| Le mètre linéaire . . . . . 1 70                                         |                        |                       |                    | Frisés de 0,034 d'épaisseur, toutes largeurs. . . . . 7 50                              |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| En épaisseurs de 0,065, 0,08, 0,11, 0,13 et au-dessus. Le stère. . . 320 |                        |                       |                    | <b>PITCHPIN</b>                                                                         |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| NOTA. — Toutes les longueurs sans plus-value.                            |                        |                       |                    | Frisés de 0 <sup>m</sup> 027, toutes largeurs. 5 »                                      |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| <b>CHÊNE DE QUARTIER</b>                                                 |                        |                       |                    | SAPIN. — Le mètre superficiel :                                                         |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| NOM FLOTTÉ                                                               |                        |                       |                    | Frisés de 0,08 à 0,11 de 0,025 d'épaisseur. . . . . 2 »                                 |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| Feuillets                                                                | 008                    | Le mètre superficiel. | 2 50               | 300                                                                                     | <b>BOIS BLANC PEUPLIER OU GRISARD</b>                                                                                                                              |          |                                       |
| id.                                                                      | 010                    | id.                   | 3 »                | » »                                                                                     | CONDITIONS D'USAG : 90 JOURS OU                                                                                                                                    |          |                                       |
| id.                                                                      | 012                    | id.                   | 3 60               | » »                                                                                     | 3 0/0 D'ESCOMPTE                                                                                                                                                   |          |                                       |
| id.                                                                      | 014                    | id.                   | 4 20               | » »                                                                                     | Les 104 mètres :                                                                                                                                                   |          |                                       |
| id.                                                                      | 016                    | id.                   | 4 80               | » »                                                                                     | CHOIX ORDIN <sup>o</sup> REBUT                                                                                                                                     |          |                                       |
| id.                                                                      | 020                    | id.                   | 6 »                | » »                                                                                     | Feuillet de 0,013 et de 0,19 à 0,25. . . . . 30 » 24 » 16 »                                                                                                        |          |                                       |
| Planches                                                                 | 0,027                  | id.                   | 7 »                | » »                                                                                     | Voliges Champagne de 0,013 et de 0,16 à 0,25. 36 » 26 » 17 »                                                                                                       |          |                                       |
| id.                                                                      | 0,035                  | id.                   | 9 50               |                                                                                         | Voliges Bourgogne de 0,023 et de 0,22 à 0,25. . . . . 50 » 42 50 28 »                                                                                              |          |                                       |
| id.                                                                      | 0,040                  | id.                   | 11 25              |                                                                                         | Planches de 0,030 et de 0,22 à 0,25. . . . . 70 » 60 » 40 »                                                                                                        |          |                                       |
| id.                                                                      | 0,054                  | id.                   | 13 »               |                                                                                         | Quartelots de 0,060 et de 0,22 à 0,25. . . . . 125 » 100 » 65 »                                                                                                    |          |                                       |
| Plateaux de 0,65 d'épaisseur et au-dessus : le stère. . . . .            | 320                    |                       |                    |                                                                                         | <b>SAPIN DE BATEAU</b>                                                                                                                                             |          |                                       |
| <b>HÊTRE SUR QUARTIER</b>                                                |                        |                       |                    | Planches ord <sup>e</sup> , le mètre superf <sup>ci</sup> . . . 2 50                    |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| Réduit à l'unité de 0,027 × 0,24, le mètre linéaire. . . . . 0 95        |                        |                       |                    | — épais, — . . . . . 2 75                                                               |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| Planches 0,027 Le mètre superficiel.                                     |                        |                       |                    | <b>BOIS DE PITCHPIN</b>                                                                 |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| id.                                                                      | 0,035                  | id.                   | 5 50               |                                                                                         | POUR MENUISERIE                                                                                                                                                    |          |                                       |
| id.                                                                      | 0,054                  | id.                   | 8 25               |                                                                                         | De 10 à 20.00 de longueur en poutres de 0,26 à 0,56 d'équarissage ou en plateaux de 0,10 à 0,12 d'épaisseur et de 0,26 à 0,56 de largeur. Le stère . . . . . 100 » |          |                                       |
| Plateaux, le stère. . . . .                                              | 150                    |                       |                    |                                                                                         | CHOIX B. BOIS INFÉR.                                                                                                                                               |          |                                       |
| <b>SAPIN DU NORD</b>                                                     |                        |                       |                    | Madrier. 8 × 22. Le m. linéaire 2 <sup>e</sup> 10 1 <sup>er</sup> 90 1 <sup>er</sup> 80 |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| Madrier rouge                                                            | 08 × 22                | Le m. lin.            | 1 90               | 1 30                                                                                    |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| id. blanc                                                                | 08 × 22                | id.                   | 1 25               | 1 15                                                                                    |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| Planche                                                                  | 034 × 22               | Le mètre lin.         | » 65               | » »                                                                                     |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| Bastaing                                                                 | 065 × 18               | id.                   | » 75               | » 65                                                                                    |                                                                                                                                                                    |          |                                       |
| id.                                                                      | 065 × 16               | id.                   | » 65               | » 55                                                                                    |                                                                                                                                                                    |          |                                       |

## BOIS D'ÉCHAFAUD

A partir du 1<sup>er</sup> mai 1887. — COMPRIS DROITS D'OCTROI COMME CI-DESSUS

|                                                   |                                              |      |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------|------|
| Echasses suivant grosseur et longueur, de 4 à 7 » | Bardeaux, le 1000. . . . .                   | 4 25 |
| Planches sapin de Lorraine de 4.00 :              | Madriers de 0.110 et 0.23, le mètre. . . . . | 1 »  |
| — de 0.034 et 0.32, l'une . . . . .               | Echelles de 3.00 à 6.00 — . . . . .          | 3 »  |
| — de 0.041 et 0.22 — . . . . .                    | — au-dessus de 6.00 — . . . . .              | 3 »  |
| — de 0.041 et 0.32 — . . . . .                    | Cornouillers — la botte. . . . .             | 4 50 |
| Lattes blanches, les 104 bottes . . . . .         | Boulines . . . . . le mètre. . . . .         | » 5  |
| — cœur — . . . . .                                |                                              | 75 » |

Reproduction expressément interdite

## BOIS EN GRUME

Cours du 26 février au 30 avril 1890.

(LES DERNIERS CHANGEMENTS, à partir du 29 Avril 1890.)

## OCTROI DE PARIS COMPRIS

| BOIS D'ESSENCE PUR (droits d'entrée de Paris 41 fr. 28: le stère.) |  | ORME                                                              |         | Prix le stère |
|--------------------------------------------------------------------|--|-------------------------------------------------------------------|---------|---------------|
| <b>CHÊNE</b>                                                       |  | Jusqu'à 120 de circonférence, suiv. qual.                         | 80 »    |               |
|                                                                    |  | Au-dessus. . . . .                                                | 90 »    |               |
|                                                                    |  | Plateaux, épaisseurs assorties et de toutes largeurs              |         |               |
|                                                                    |  | Jusqu'à 0,40 de largeur . . . . .                                 | 90 »    |               |
|                                                                    |  | Au-dessus. . . . .                                                | 110 »   |               |
|                                                                    |  | <b>CHARME</b>                                                     |         |               |
|                                                                    |  | Jusqu'à 1,00 de circonférence. . . . .                            | 70 »    |               |
|                                                                    |  | Au-dessus. . . . .                                                | 90 »    |               |
|                                                                    |  | Plateaux, épaisseurs assorties et de toutes largeurs              | 95 »    |               |
|                                                                    |  | BOIS D'ESSENCE TENDRE (droits d'octroi de Paris: 9 fr. le stère.) |         |               |
| <b>FRÈNE</b>                                                       |  | <b>AUNE</b>                                                       |         |               |
|                                                                    |  | Toutes grosseurs. . . . .                                         | 65 à 70 |               |
|                                                                    |  | Plateaux tout venant                                              | 80 à 90 |               |
|                                                                    |  | <b>SYCOMORE</b>                                                   |         |               |
|                                                                    |  | De 1,00 et au-dessous . . . . .                                   | 75 »    |               |
|                                                                    |  | Au-dessus . . . . .                                               | 110 »   |               |
|                                                                    |  | Plateaux tout venant, suivant qualité                             | 130 »   |               |
|                                                                    |  | <b>GRISARD</b>                                                    |         |               |
|                                                                    |  | Petits bois . . . . .                                             | 75 »    |               |
|                                                                    |  | Gros bois . . . . .                                               | 90 »    |               |
|                                                                    |  | Plateaux, tout venant, suivant qualité. — Ordinaire.              | 80 »    |               |
|                                                                    |  | Choix. . . . .                                                    | 100 »   |               |

## TRAVAUX PARTICULIERS

## Demandes en autorisation de bâtir.

Du 23 avril 1890.

3° arr. — Rue Payenne, 40. — Prop., Mme Paillard. — Arch., MM. Henri Dubois et fils, boulevard de Courcelles, 82. — Construction.

11° arr. — Cité Popincourt, 48. — Prop., M. Proust. — Arch., M. Ulrich Lewis, à la Varenne-Saint-Hilaire. — Construction.

12° arr. — Rue des Buttes, 33-35. — Prop. et arch., M. A. Julien, boulevard Voltaire, 117. — Construction.

16° arr. — Rue Lafontaine, 23. — Prop. et arch., M. G. Jacotin, rue de l'Echiquier, 49. — Construction.

— Rue Marbeau, 4. — M. Delmas, locataire, rue Pergolèse, 52. — Arch., M. Correy, rue de Rome, 167. — Chalet.

20° arr. — Rue de Bagnolet, 178. — Prop., M. Couder, rue Pelleport, 45. — Construction (2 étages).

— Rue des Envierges, 25. — Prop., MM. Haessler et Billard, propriétaires indivis, rue Oberkampf, 144, et petite impasse Gaudet, 5. — Arch., M. Thiebault, rue de Crussol, 16. — Construction (2 étages) et ateliers et magasins.

— Rue Belgrand, 48 présumé. — Prop., M. Marlot, rue de la Cour-des-Neuves, 16. — Annexe.

Du 24 avril 1890.

3° arr. — Rue des Francs-Bourgeois, 56. — Prop., M. Charles Garnier. — Arch., M. Henri Dubois et fils, boulevard de Courcelles, 88. — Bureau.

10° arr. — Boulevard de la Villette, 95 bis. — Prop., M. Brard. — Arch., M. Jules Gallian, rue d'Allemagne, 3. — Hangar.

11° arr. — Rue de Nice, 17. — Prop., M. Bourdillot, boulevard Voltaire, 41. — Arch., M. A. Mussigmann, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 321. — Construction.

14° arr. — Rue Bourgeois, 41. — Prop., M. Rosenwald, rue du Ponceau, 5. — Construction.

17° arr. — Rue Rennequin, 64. — Prop., M. G. Guimont, rue Guersant, 43. — Arch., M. Ad. Gautrin, avenue des Ternes, 82. — Construction.

18° arr. — Rue Poulet, 6. — Prop., M. Poujade. — Arch., M. Pihan. — Surélévation (3 étages).

— Rue Labat, 37-39. — Prop., M. Henri Mathé, rue des Vertus, 20. — Arch., M. Maugery, place des Vosges, 9. — Construction.

20° arr. — Rue Planchat, 32. — Prop., M. Piolino. — Construction (2 étages).

Du 25 avril 1890.

12° arr. — Boulevard de Picpus, 49. — Prop., M. Kempler, rue des Marais, 33. — Arch., M. J. Despras. — Pavillon d'habitation.

13° arr. — Rue de la Reine-Blanche, 24. — Prop., Cie Foncière de France, rue Saint-Honoré, 336. — Arch., M. René Ponsard, avenue d'Orléans, 8. — Transformation de boutique en appartement.

14° arr. — Rue Ducouëdic, 23. — Prop., M. Coutan, rue de Montreuil, 45, à Vincennes. — Arch., M. Andrieux, avenue d'Orléans, 66. — Surélévation (4 étages).

— Rue Vercingétorix, 53. — Prop., M. S. Sirou. — Deux petits bâtiments et surélévation (2 étages).

15° arr. — Rue Saint-Charles, 93. — Prop., M. J. Nicault. — Arch., M. Guérin, rue Lafayette, 96. — Construction.

— Passage Fallempin, 4. — Prop., et arch., M. Louis Fallempin. — Construction.

16° arr. — Rue Spontini, 37. — Prop., M. Brinquant, rue d'Astorg, 29 bis. — Arch., M. Joachim, rue Meynadier, 14. — Construction.

19° arr. — Rue de Crimée, 40. — Prop., M. Drogue. — Hangar et remise.

— Rue du Général-Brunet, 41. — Prop., M. A. Petitjean. — Arch., M. P. Fouquiau, rue Clément-Marot, 40. — Bâtiment (2 étages).

— Rue du Cardinal-Brunet (villa projetée). — Prop., M.

G. Lestrade, boulevard Arago, 33. — Arch., M. P. Fouquiau, rue Clément-Marot, 40. — Bâtiment (2 étages).  
 — Villa du Progrès (rue de Mouzaïa). — Prop., M. Bel-langer. — Arch., M. P. Fouquiau, rue Clément-Marot, 40. — Bâtiment (2 étages).  
 — Villa des Lilas (rue de Mouzaïa). — Prop., M. Clamol-nel. — Arch., M. P. Fouquiau, rue Clément-Marot, 40. — Bâtiment (2 étages).  
 — Villa des Lilas (rue de Mouzaïa). — Prop., M. Vidon. — Arch., M. P. Fouquiau, rue Clément-Marot, 40. — Bâtiment (2 étages).  
 — Villa de Mouzaïa (rue de Mouzaïa). — Prop., M. L. Mourin, rue des Lilas, 36. — Arch., M. P. Fouquiau, rue Clément-Marot, 40. — Bâtiment (2 étages).  
 — Rue projetée. — Prop., M. Dilon. — Arch., M. P. Fouquiau, rue Clément-Marot, 40. — Bâtiment (2 étages).  
 — Villa des Lilas. — Prop., M. Nicolas Berg. — Arch., M. P. Fouquiau, rue Clément-Marot, 40. — Bâtiment (2 étages).  
 — Villa de Bellevue. — Prop., M. Schendelly. — Arch., M. P. Fouquiau, rue Clément-Marot, 40. — Bâtiment (2 étages).

Du 26 avril 1890.

11<sup>e</sup> arr. — Avenue Parmentier, 62. — Prop., M. Genillon, rue Gambey, 23. — Arch., M. L. Siffert, rue Beccaria, 24. — Construction.  
 14<sup>e</sup> arr. — Impasse Vandamme, 44. — Prop., M. A. Petit, rue Vandamme, 44. — Arch., M. Pierre Avrilleux, rue Parçeval, 40. — Construction.  
 16<sup>e</sup> arr. — Avenue de Malakoff, 44. — Prop. et arch., M. Falconnet, rue Clément-Marot, 22. — Construction.  
 — Boulevard Suchel, 64. — Prop., M. E. de la Rochette. — Arch., M. H. Goury, rue Andrieux, 4. — Annexe.  
 — Rue Copernic, 40. — Prop., M. E. Legendre, avenue Kléber, 61. — Arch., M. J.-J. Despras, rue d'Athènes, 47. — Construction.  
 17<sup>e</sup> arr. — Rue de Tocqueville, 44. — Prop., M. Paul Vauhier, rue Feydeau, 6. — Arch., M. Edm. Bequet, avenue de la Motte-Picquet, 53. — Construction.

Du 28 avril 1890.

9<sup>e</sup> arr. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 66. — Prop., Compagnie d'Assurances « le Phénix espagnol ». — Arch., M. H. P. Nénot, rue Saint-Jacques, 424. — Démolition des constructions et reconstruction d'un immeuble.  
 — Rue Turgot et rue Rochechouart, 54. — Prop., M. A. Mauny, rue Turgot, 3. — Arch., M. Dubois, rue de Rochechouart, 70. — Construction.  
 14<sup>e</sup> arr. — Rue de l'Aude, 4. — Prop., Mme Suzanne Régnault. — Arch., M. Bonneau. — Pavillon.  
 — Rue Morère, 44. — Prop., M. Masson. — Arch., M. E. Andrieu, avenue d'Orléans, 68. — Bâtiment intérieur.  
 — Rue Cabanis, 22. — Prop., M. Gaubert. — Arch., M. E. Besnière, rue des Deux-Gares, 4. — Ateliers et magasins.  
 15<sup>e</sup> arr. — Rue de Javel, 443. — Prop., M. Chenille, rue de l'Église, 81. — Ateliers et logements.  
 17<sup>e</sup> arr. — Rue projetée, 8 (boulevard Pereire, 200-202). Prop., M. Raphaël Gateau, avenue de Neuilly, 52. — Arch., M. Gustave Goy, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 3. — Construction.  
 — Rue Belidor, 4 et avenue des Ternes, 97. — Prop., M. Bourguignon, rue d'Armaillé, 22. — Arch., M. Louis Holt, boulevard Pereire, 229. — Surélévation (2 étages).  
 18<sup>e</sup> arr. — Boulevard de Rochechouart, 80. — Prop., M. A. Desprez. — Jardin d'hiver.  
 20<sup>e</sup> arr. — Rue Piat, 23. — Prop., M. Boulinaud. — Bas-édifice.

Du 29 avril 1890.

9<sup>e</sup> arr. — Rue Joubert, 33. — Prop., M. Denouil e. — Arch., M. P. Humbert, rue de La Rochefoucauld, 46. — Surélévation.  
 15<sup>e</sup> arr. — Rue Duplex, 49 présumé. — Prop., M. J. Chocard, rue Dombasle, 27. — Atelier d'artiste.  
 — Rue Lourmel, 66. — Prop., M. Pierre Brodelot. — Arch., M. Pascal Delavier, rue des Entrepreneurs, 36. — Surélévation (4 étages).  
 18<sup>e</sup> arr. — Rue Villa-des-Arts, 8. — Prop., M. A. Guerel, rue de Calais, 45. — Arch., M. Cambon, rue Dautancourt, 4. — Construction.  
 — Rue Jean-Cottin, 3. — Prop., M. Wetzel, même rue, 8. — Hangar.

20<sup>e</sup> arr. — Rue de Lesseps, 20. — Prop., M. Suzzoni, rue de Bagnolet, 83. — Arch., M. Paul Gentil, cours de Vincennes, 37. — Petite construction.

Du 30 avril 1890.

8<sup>e</sup> arr. — Rue de Chaillot, 63. — Prop., M. A. de Prunies. — Arch., M. Louis Taisne, rue de la Bourse, 42. — Surélévation.  
 9<sup>e</sup> arr. — Rue Blanche, 45. — Prop., M. Lointier, rue des Bruyères, 16, à Sèvres. — Bâtiment.  
 12<sup>e</sup> arr. — Rue des Jardiniers (angle rue des Meuniers). — Prop., J.-J. Bonnet, rue des Jardiniers, 15. — Construction.  
 15<sup>e</sup> arr. — Rue Violét, 75. — M. Gérard, locataire. — Bas-édifice.  
 16<sup>e</sup> arr. — Avenue de la Grande-Armée, 37-39. — Prop., M. E. Popelin, même rue, 35. — Arch., M. L. Etienne. — Construction.  
 20<sup>e</sup> arr. — Rue des Mûriers, 5. — Prop., M. Gauthier, rue Oberkampf, 108. — Petite construction.

## BULLETIN OFFICIEL DES ADJUDICATIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

### RESULTATS

Ont eu lieu les adjudications ci-après :

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre

Mairie de Vanves, 24 avril.

Adjudication du service de l'enlèvement des boues, et immondices.

M. Bailly, à Vanves, adj. à 6,990.

Mairie de Nogent-sur-Marne, 24 avril.

Viabilité du chemin vicinal ordinaire n° 2.

Montant : 19,500.

M. Maxence Quéhan, à Saint-Mandé (Seine), adj. à 25.10 de rabais.

Mairie de Nogent-sur-Marne, 24 avril.

Viabilité de rues.

Montant : 27,891 52.

M. Claude Dauphin, avenue de Choisy, 13, à Paris, adj. à 28.30 de rabais.

Mairie de Nogent-sur-Marne, 24 avril.

Viabilité de rues.

Montant : 37,544 62.

M. Claude Delphin, avenue de Choisy, 13, à Paris, adj. à 24.30 de rabais.

Préfecture de Police.

Tribunal de commerce, 24 avril.

Fourniture de lits en fer.

600 lits pour adultes et 50 pour enfants pour la maison départementale de Nantes.

M. Charpentier, à Orléans, adj. : lit d'adulte, 27.95; lit d'enfant, 7.70; total, 47.155.

Tribunal de commerce, 24 avril.

Entreprise de nourriture et entretien des chevaux et harnais nécessaires au service de traction du matériel des sapeurs-pompiers de la Ville de Paris.

Ajournée.

## ADJUDICATIONS NOUVELLES

Avis. — Le *Moniteur général* portant la date du samedi est, à cause de son tirage élevé, composé le jeudi et expédié dès le vendredi matin de chaque semaine; il ne peut donc indiquer les résultats des adjudications qui ont lieu le samedi, ni publier les documents qui lui sont transmis le jeudi soir.

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre et consulter la partie non officielle.

### DÉPARTEMENT DE LA SEINE

25 — Le samedi 3 mai 1890. — Adjudication en un lot de l'entreprise de la confection et de la fourniture des lanternes, des bouquets en bronze, de candélabres à trois

branches et des candélabres-refuges en bronze à cinq branches, nécessaires au service de l'éclairage de Paris pendant les années 1890, 1891 et 1892.

Préfecture de la Seine.

26. — Le samedi 3 mai 1890, à une heure et demie du soir, il sera procédé publiquement au Tribunal de commerce, dans une des salles du Conseil de préfecture, à l'adjudication en dix lots, suivant maxima de prix et par voie de soumissions cachetées, de la fourniture du charbon de terre, du bois à brûler et des margotins nécessaires, pendant l'hiver 1890-1891, aux divers services de la Préfecture de la Seine, les établissements scolaires exceptés.

Le cahier des charges de cette adjudication est déposé à la Préfecture de la Seine (Pavillon de Flore, service du Matériel), où chacun peut en prendre connaissance tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 4 heures.

27. — Le samedi 3 mai 1890. — Adjudication au rabais, en trois lots, de la fourniture des objets de quincaillerie, de lampisterie et de charonnage nécessaires au service du curage des égouts pendant les années 1890, 1891 et 1892. Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les Ordonnances, les Règlements et les Instructions ministérielles.

28. — Le samedi 3 mai 1890. — Adjudication au rabais, en un lot, de la fourniture des couronnements et bannes en granit, nécessaire à l'établissement des bouches d'égout en 1890, 1891, 1892, 1893, 1894 et 1895. Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les Ordonnances, les Règlements et les Instructions ministérielles.

29. — Le samedi 3 mai 1890. — Adjudication au rabais, en un lot, de la fourniture des attelages et objets divers, nécessaires au service du curage des égouts en 1890 et en 1891. Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les Ordonnances, les Règlements et les Instructions ministérielles.

30. — Le samedi 17 mai 1890. — Adjudication en deux lots, au rabais et sur soumissions cachetées, de la fourniture des registres nécessaires aux divers services de la Préfecture de la Seine pendant deux années, du 27 mai 1890 au 26 mai 1892 et de l'entreprise des travaux y relatifs (impression, reliure, réglure, etc.)

Le samedi 17 mai 1890, à une heure et demie du soir, il sera procédé publiquement au Palais du Tribunal de commerce, par le Préfet de la Seine ou son délégué, assisté de deux Conseillers municipaux et en présence du Receveur municipal et du Chef de service du matériel, à l'adjudication, en deux lots, au rabais et sur soumissions cachetées, de la fourniture des registres nécessaires aux divers services de la Préfecture de la Seine, pendant deux années, du 27 mai 1890 au 26 mai 1892, ainsi que de l'entreprise, pendant la même durée, des travaux y relatifs d'impression en typographie, lithographie ou report, de réglure et de reliure, conformément au détail qui figure aux tableaux annexés au cahier des charges.

Ladite entreprise est estimée :

Pour le 1<sup>er</sup> lot, à environ 30,000 francs par an ;

Pour le 2<sup>e</sup> lot, à environ 15,000 francs par an.

Le montant approximatif des frais est évalué à la somme de 2,400 francs qui sera répartie entre les deux lots, proportionnellement à l'importance de chacun d'eux.

Chacun des concurrents ayant sollicité son inscription sur la liste devra adresser au Préfet de la Seine, à l'Hôtel de Ville (Direction des travaux, 1<sup>re</sup> division, 1<sup>er</sup> bureau), au plus tard le mercredi 7 mai 1890, une déclaration, écrite sur papier timbré, faisant connaître ses nom, prénoms, domicile, lieu et date de naissance; ainsi que l'entreprise qu'il désire soumissionner.

31. — Le samedi 17 mai 1890, à une heure et demie de relevé, il sera procédé publiquement au Tribunal de commerce, à l'adjudication, en dix lots, par voie de soumissions cachetées et suivant maximum de prix, de la fourniture pendant l'hiver 1890-91 du combustible aux établissements scolaires de la Ville de Paris.

Le cahier des charges de l'opération est déposé au service du matériel (Pavillon de Flore, Matériel des Ecoles), où l'on peut en être pris connaissance tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 11 heures à quatre heures.

Le Préfet de la Seine, Signé : E. POUBELLE

Par le Préfet :

Le secrétaire général de la préfecture,

Signé : LAURENCEAU.

## FAILLITES

23 avril. — Deschastres, marchand de vins à Aubervilliers, 37, route de Flandre, actuellement Prés-Saint-Gervais, rue de la Villette, 15 (7253). — Mounier, marchand de vins hôtel meublé, à Alfortville, 63, rue Véron (7259). — Rochebois (Adonis-Benjamin), fournisseur militaire, 148, rue de Rivoli (7260).

24 avril. — Vve Pont, boulangère, 143, faubourg Saint-Martin (7261).

25 avril. — P. Morell et C<sup>ie</sup>, horlogerie et bijouterie, rue du Temple, 170 (7262). — Moreau, ancien marchand de vins, 2, rue Montholon, actuellement rue Cambonne, 92 (7263). — Bathol fils, entrepreneur de charpente bois et fer, à Levallois-Perret, 48, rue Fazillau (7264). — Mazaud, marchand de chaussures, à Montreuil-sous-Bois, rue du Pré, 90 (7265). — Roussin, limonadier, rue de Grenelle, 165, actuellement rue Capron, 33-35 (7266). — Rigault, boulanger, 11, rue du Buisson-Saint-Louis (7267). — Vve Tremblot, établissement de bains, avenue de Clichy, 165 (7268). — Charrière, marchand de vins, 45, rue Rochechouart (7269). — Dufrenoy, constructeur, passage de l'Astrolabe, 11 (7270).

26 avril. — Maugin, ancien miroitier, 234, boulevard Voltaire (7271). — Ramillon, fabricant de fleurs, 27, rue du Château-d'Eau (7272). — Petite République Française, 3, rue Coq-Héron (7273).

28 avril. — Leblois, marchand de pierres fines, 16, boulevard de Strasbourg (7274). — Grondeux (Jules-Joseph), serurier, rue du Ranelagh, 33 (7275).

## FORMATIONS, MODIFICATIONS & DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

### FORMATIONS

Cominoli frères, entreprise de la peinture en bâtiments et de la vitrerie, 84, rue Claude-Decaen. — Société d'Habitations Economiques du Quartier de la Gare, 54, rue Pigalle. — Monnaud père et C<sup>ie</sup>, rue Miollis, 24, entrepreneurs de travaux. — Mège frères, couverture-plomberie, rue des Bourguignons, 47, à Bois-Colombes. — Despat aîné et C<sup>ie</sup>, Compagnie centrale de plomberie, couverture et gaz, 33, rue des Bourdonnais. — Corbon frères, architectes, 47, boulevard de la Chapelle. — Anthoni et Calmettes, fabrique de pièces mécaniques, rue Fouquet, 38, à Levallois-Perret. — A. Lenoir et C<sup>ie</sup>, exploitation de la publicité financière, rue Montmartre, 131. — Lafontaine et C<sup>ie</sup>, métaux, 26-28, passage Thierré. — E. Batté et C<sup>ie</sup>, commission et la consignation à la Bourse, 7, rue Jean-Lantier. — Massier et C<sup>ie</sup>, architectes, 136, boulevard Magenta. — Sennegoud et C<sup>ie</sup>, 22, rue Cadet, opérations de Bourse.

### MODIFICATIONS

Société anonyme des Mines de Czeladz, 12, rue Requinépine.

### DISSOLUTIONS

Compagnie d'exploitation de carrières A. Leblanc fils et C<sup>ie</sup>, 25, rue Caill.

## LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Terrain, 422 m., rue Vaneau, 46. Acq., Ville de Paris (120,000). — Maison rue Montagne-Ste-Geneviève, 50. Acq., Guérin, rue Montagne-Ste-Geneviève, 50 (22,000). — Propriété, 1,215 m. 25 c., à Neuilly, 34, avenue de Neuilly. Acq., Cointeau, rue Rivoli, 224 (128,030). — Maison à Bois-Colombes, rue des Bourguignons prolongée, 7. Acq., Fiquet, à Formentin (Calvados) (8,000). — Propriété, 1,059 m. 32, rue Charenton, 246. Acq., Tavernier, rue Mornay, 3 (71,200). — 31 ares 57 c. de Terre à Genevilliers, lieu dit les Grésillons. Acq., Rossignon et Cie (Société), Gennevilliers, avenue des Grésillons, 17 (4,500). — 1. Terrain, 1,360 m. à Courbevoie, rue de St-Germain. Acq., Dreux, à Courbevoie (Seine), avenue de la Défense-de-Paris, 38 (10,900). — 2. Maison à Courbevoie, avenue de la Défense-de-Paris, 26. Acq., Dreux, à Courbevoie (Seine), avenue de la Défense-de-Paris, 38 (11,000). — Maison rue de Sully, 73, à Boulogne. Acq., Ducellier, route de Paris, 130, à Rueil (38,500). — Propriété, 180 m., à Boulogne (Seine), boulevard de Strasbourg, 82. Acq., Letourneur, quai d'Orsay, 114, etc. (7,500).

COURS DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

| ARRONDISSEMENTS<br>et<br>DATES DE LA VENTE | PROPRIÉTÉS BATIES                             | SURFACE<br>GÉNÉRALE | REVENU   | MISE<br>A PRIX | PRIX<br>de<br>L'ADJUDICATION | NOTAIRES<br>OU AVOUÉS<br>adjudicataires |                 |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------|----------|----------------|------------------------------|-----------------------------------------|-----------------|
| <b>1890</b>                                |                                               |                     |          |                |                              |                                         |                 |
| 1 <sup>o</sup> Art 4 février.              | Rue des Halles, 12.                           | M                   | ...      | 11.000         | 150.000                      | ...                                     | à l'amiable.    |
| 2 <sup>o</sup> — 15 —                      | Rue Et.-Marcel, 38, et 35, rue Montmartre.    | —                   | 374 47   | 29.160         | 300.000                      | 412.500                                 | Massion.        |
| — 15 —                                     | Rue Poissonnière, 6.                          | —                   | 122      | ...            | 400.000                      | 166.000                                 | Coche.          |
| 3 <sup>o</sup> — 8 —                       | Rue de Turenne, 92.                           | —                   | 444      | 36.000         | 300.000                      | 460.050                                 | Chain.          |
| 4 <sup>o</sup> — 14 —                      | Rue des Ecoffes, 1.                           | —                   | ...      | 2.000          | 25.000                       | 26.100                                  | Pérad.          |
| 5 <sup>o</sup> — 12 —                      | Boulevard Saint-Germain, 156.                 | —                   | 366 76   | 43.698         | 450.000                      | 204.000                                 | Rougeot.        |
| 7 <sup>o</sup> — 4 —                       | Rue Saint-Dominique, 125.                     | —                   | 469      | 20.000         | 280.000                      | 280.100                                 | Tronsselle.     |
| 8 <sup>o</sup> — 22 janvier.               | Rue de Penthièvre, 23.                        | —                   | 120      | ...            | 110.000                      | 122.000                                 | Rivière.        |
| 9 <sup>o</sup> — 11 février.               | Rues Condorcet, 30, et Rochechouart, 46.      | —                   | 211 23   | 18.140         | 200.000                      | 231.400                                 | Baudrier.       |
| — 12 —                                     | Faubourg Montmartre, 23.                      | —                   | 425      | 25.300         | 250.000                      | 322.000                                 | Berryer.        |
| 10 <sup>o</sup> — 15 —                     | Rue de Bondy, 28.                             | —                   | ...      | 22.557         | 250.000                      | 253.000                                 | Caillet.        |
| 11 <sup>o</sup> — 21 janvier.              | Boulevard Richard-Lenoir, 78.                 | —                   | ...      | ...            | 80.000                       | 131.000                                 | Gastaldi.       |
| — 30 —                                     | Rue du Chemin-Vert, 86, pa-s. Maurice, 10.    | —                   | ...      | ...            | 50.000                       | 73.000                                  | Rouy.           |
| — 12 février.                              | Rue Popincourt, 36.                           | —                   | 380      | 11.130         | 80.000                       | 128.500                                 | Guignot.        |
| 12 <sup>o</sup> — 5 —                      | Cours de Vincennes, 40.                       | —                   | 300 50   | ...            | 20.000                       | 27.500                                  | Thorcl.         |
| — 13 —                                     | Boulevard Soult, 93 bis.                      | —                   | 252 22   | ...            | 18.667                       | 18.667                                  | Picard.         |
| 13 <sup>o</sup> — 6 —                      | Rue de la Pointe-d'Ivry, 13.                  | —                   | ...      | ...            | 500                          | 4.400                                   | Chaffotte.      |
| — 13 —                                     | Avenue de Choisy, 34.                         | —                   | 108 46   | ...            | 42.000                       | 42.000                                  | Gouget.         |
| 14 <sup>o</sup> — 28 janvier.              | Rue Pernety, 70.                              | —                   | ...      | 1.570          | 8.500                        | 8.600                                   | A.-J. Leroy.    |
| — 30 —                                     | Rue de l'Ouest, 138.                          | —                   | ...      | ...            | 4.000                        | 6.250                                   | Husson.         |
| — 4 février.                               | Rue Desprez, 12.                              | —                   | 122      | 3.500          | 40.000                       | 44.100                                  | Robin.          |
| — 19 —                                     | Rue Rogér, 7.                                 | —                   | ...      | ...            | 3.000                        | 10.600                                  | Beau.           |
| 15 <sup>o</sup> — 21 janvier.              | Impasse Dury.                                 | —                   | 124      | 425            | 2.000                        | 3.500                                   | Megret.         |
| — 5 février.                               | Rue Lacordaire, 32.                           | (P.)                | 287      | ...            | 4.000                        | 13.050                                  | P. Roche.       |
| — — —                                      | Rue du Théâtre, 108.                          | —                   | 269 10   | 4.700          | 6.000                        | 16.800                                  | Fontaine.       |
| — 8 —                                      | Rue Croix-Nivert, 42, et rue Fondary, 91.     | —                   | ...      | 2.040          | 16.000                       | 25.500                                  | Husson.         |
| 16 <sup>o</sup> — — —                      | Rue de Passy, 22.                             | —                   | 788      | 3.000          | 30.000                       | 76.000                                  | V. Tricot.      |
| — 15 —                                     | Avenue du Bois-de-Boulogne, 63.               | —                   | 3.806    | ...            | 600.000                      | 1300130                                 | Thomas.         |
| 17 <sup>o</sup> — 21 janvier.              | Rue Montenotte, 10 bis.                       | —                   | ...      | ...            | 10.000                       | 24.600                                  | Pitaut.         |
| 18 <sup>o</sup> — 6 février.               | Rue Championnet, 148.                         | —                   | ...      | ...            | 10.000                       | 10.050                                  | V. Tricot.      |
| 19 <sup>o</sup> — 5 —                      | Rue de l'Ourcq, 97.                           | —                   | 546 82   | 8.679          | 70.000                       | 101.050                                 | Messelet.       |
| 20 <sup>o</sup> — 28 janvier.              | Passage Ronce, 7.                             | —                   | ...      | 1.620          | 5.200                        | 11.600                                  | Leroy.          |
| — 13 février.                              | Rue des Vignolles, imp. Rolleboise, 5.        | —                   | 187      | ...            | ...                          | ...                                     | ...             |
| — — —                                      | — — — 5 bis.                                  | —                   | 76 50    | ...            | 16.917                       | 20.500                                  | Bourgoin.       |
| — — —                                      | — — — 5 ter.                                  | —                   | 111      | ...            | ...                          | ...                                     | ...             |
| — 25 —                                     | Rue des Pavillons, 4 (terr. et constr.).      | —                   | 170      | ...            | 4.000                        | 7.400                                   | Sabot.          |
| — 20 —                                     | Impasse du Pressoir, 14.                      | —                   | ...      | ...            | 5.000                        | 7.000                                   | E. Roche.       |
| <b>Seine.</b> — 21 janvier.                | Villeneuve-la-Gar., route de Gennevilliers.   | —                   | ...      | ...            | 50.000                       | 90.000                                  | Pitaut.         |
| — 22 —                                     | St-Denis, route du Fort-de-l'Est.             | —                   | ...      | ...            | 500                          | 6.500                                   | Pellerin.       |
| — — —                                      | — cours Chabrol, 46. 1 <sup>er</sup> lot.     | —                   | ...      | ...            | 3.500                        | ...                                     | ...             |
| — — —                                      | — rue des Poulies, 2.                         | —                   | ...      | ...            | 4.500                        | 6.000                                   | —               |
| — 23 —                                     | Saint-Ouen, rue Baudin, 3.                    | —                   | ...      | ...            | 2.000                        | 3.050                                   | Marais.         |
| — 29 —                                     | Neuilly, avenue de Neuilly, 56.               | —                   | 1.500 61 | ...            | 130.000                      | 430.000                                 | V. Tricot.      |
| — — —                                      | Levallois-P., rues Gravel, 135, et V.-Hugo.   | —                   | 226      | ...            | 30.000                       | 40.000                                  | Gosselin.       |
| — 30 —                                     | Alfortville, 33, rue St-Dominique.            | —                   | 420      | ...            | 500                          | 4.000                                   | Leroy.          |
| — — —                                      | Saint-Ouen, rue Anselme, 24.                  | —                   | 160      | ...            | 1.800                        | 5.000                                   | Boron.          |
| — — —                                      | Malakoff, route de Montrouge, 103.            | —                   | ...      | ...            | 2.000                        | 7.000                                   | Allain.         |
| — — —                                      | Perreux, avenue de Bry, 165. (P.)             | —                   | 480 82   | ...            | 8.000                        | 12.500                                  | Rouy.           |
| — — —                                      | Aubervilliers, 19, rue de la Nouv.-France.    | —                   | 185 77   | ...            | 2.500                        | 4.000                                   | Poinsot.        |
| — 4 février.                               | Saint-Ouen, rue Kléber, 37.                   | —                   | ...      | ...            | 9.000                        | 9.100                                   | Blanche.        |
| — 5 —                                      | Levallois, rue des Bois, 114.                 | —                   | ...      | ...            | 5.000                        | 7.000                                   | Pellerin.       |
| — 6 —                                      | Bois-Colombes, 121, rue des Carbonnets.       | —                   | ...      | ...            | 500                          | 3.700                                   | Péronne.        |
| — — —                                      | Perreux, avenue Fernand.                      | —                   | 550      | ...            | 500                          | 4.350                                   | Guyot-Sienn.    |
| — — —                                      | Saint-Denis, route de Gonesse, 30.            | —                   | 471      | 4.685          | 2.000                        | 7.400                                   | Rouy.           |
| — — —                                      | Perreux, rue des Arts, 44.                    | —                   | 665      | ...            | 10.000                       | 14.050                                  | Rivière.        |
| — — —                                      | Saint-Mandé, avenue Herbillon, 43.            | —                   | ...      | ...            | 22.167                       | 38.000                                  | Herbet.         |
| — 8 —                                      | Saint-Denis, rue Aubert, 12.                  | —                   | ...      | ...            | 20.000                       | 22.050                                  | Laisney.        |
| — — —                                      | Neuilly, avenue de Neuilly, 18.               | —                   | 500      | ...            | 350.000                      | 415.000                                 | Lortat Jacob.   |
| — 12 —                                     | Champigny, route de la Brie, 2.               | —                   | 663      | ...            | 6.000                        | 8.000                                   | Guignot.        |
| — — —                                      | Alfortville, rue Véron, 75.                   | —                   | 200      | ...            | 3.000                        | 8.500                                   | Bourgoin.       |
| — — —                                      | Courbevoie, rue des Varebois, 26 prés.        | —                   | ...      | ...            | 2.000                        | 7.000                                   | Goujon.         |
| — — —                                      | Noisy-le-Sec, 6, rue de la Grande-Tour.       | —                   | 1.037    | ...            | 30.000                       | 51.000                                  | Allain.         |
| — — —                                      | — — — 12, rue de Brémont.                     | —                   | ...      | ...            | 6.000                        | 13.000                                  | —               |
| — — —                                      | — — — 5, rue du Forl.                         | —                   | ...      | ...            | 2.000                        | 6.000                                   | —               |
| — 13 —                                     | Perreux, avenue Fernand.                      | —                   | ...      | ...            | 1.000                        | 3.700                                   | Bertinet jeune. |
| — — —                                      | Vanves, 7, rue d'Issy.                        | —                   | 489 47   | ...            | 3.000                        | 3.050                                   | Viollette.      |
| — — —                                      | Montreuil, rue de Saint-Mandé, 27.            | —                   | 2.293    | ...            | 35.059                       | 43.000                                  | Barberon.       |
| — 15 —                                     | Villemomble, villa Moutier et av. Louise, 16. | —                   | 1.722 60 | ...            | 15.000                       | 20.000                                  | Collin.         |

IMP. CHAIX.

Reproduction interdite.

Le Directeur-Gérant : AJASSON DE GRANDSAGNE